

Commission de suivi de site Berre-l'Etang

Réunion du 14 décembre 2023

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 28 NOVEMBRE 2023

COLLEGE " ADMINISTRATIONS >

COLLEGE « ADMINISTRATIONS »		
PASSERIEUX Régis	SOUS-PREFET D'ISTRES	
JAMET Béatrice	PREFECTURE 13	Présente
MONNIER Isabelle	PREFECTURE 13	Présente
NGUYEN Nhung	DREAL	Présente
PELOUX Jean-Philippe DREAL		Présent
EGEA Hélène	ARS	Présente
COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »		
Titulaires CAMPANA Marc	MAIRIE DE BERRE L'ETANG	
BUFFART Marc MAIRIE DE BERRE L'ETANG		Présent
CAMISULI Antoine	Antoine MAIRIE DE MARIGNANE	

Suppléants

SAHRAOUI Malick

LACAVE Jean-Fabrice

CESARO Jean-Pierre MAIRIE DE BERRE L'ETANG		Présent
SCIURCA Patrick	MAIRIE DE BERRE L'ETANG	Présent
BIOLLEY Claude	MAIRIE DE MARIGNANE	
MICELI-HOUDAIS Sylvie MAIRIE DE ROGNAC		
GARDIOL Philippe	MAIRIE DE VITROLLES	

MAIRIE DE ROGNAC

MAIRIE DE VITROLLES

COLLEGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

SCHONAICH Dirk	LYONDELLBASELL	Présent
REUTENAUER Denys	BUTAGAZ - USINE DE ROGNAC	Présent
MOUVAUX Patrick	BRENNTAG MEDITERRANEE VITROLLES	Présent
MOINARD Jean-Michel STOGAZ MARIGNANE		
CHABOT Philippe GEOSEL MANOSQUE A ROGNAC		Présent
DE MACEDO Pierre	LINDE FRANCE SA	

Suppléants

HAUTIER Laurent	LYONDELLBASELL			
ARGUELLE Mathieu	RGUELLE Mathieu BUTAGAZ - USINE DE ROGNAC			
DUSAUTOIR Sébastien BRENNTAG MEDITERRANEE VITROLLES		Présent		
BEN-AMAR Coralie	STOGAZ MARIGNANE			
BUISSON Daniel	GEOSEL MANOSQUE A ROGNAC			
OSTAPOFF Flore GEOSEL MANOSQUE A ROGNAC				
BETREMIEUX Jean	X Jean LINDE FRANCE SA			

COLLEGE « SALARIES »

Titulaires

HADJIDIMITRIOS Stéphane	LYONDELLBASELL	Présent
ROBERT Christophe	BUTAGAZ - USINE DE ROGNAC	Présent
DURAND Florence	URAND Florence BRENNTAG MEDITERRANEE VITROLLES	
GAZIO Stéphane	e STOGAZ MARIGNANE	
BINET Matthieu GEOSEL MANOSQUE A ROGNAC		Présent

Présent



FENU Ludovic	LINDE FRANCE SA	Présent
Suppléants		
AMIELH Stéphane	LYONDELLBASELL	Présent
KERSCAVEN Philippe	BUTAGAZ - USINE DE ROGNAC	78 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30
TALMSSANI Saïd	BRENNTAG MEDITERRANEE VITROLLES	
DERRACHE Sébastien	STOGAZ MARIGNANE	
GARDELLA Jean-Marc	GEOSEL MANOSQUE A ROGNAC	
BENMEDDOUR Hakim	LINDE FRANCE SA	
COLLEGE « RIVERAINS » Titulaires		
	MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT	
APPÉRÉ Corinne	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ETANG DE BERRE	Présente
	ASSOCIATION DES PARCS D'ACTIVITES DE VITROLLES « VITROPOLE »	
	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES BORIES	
Suppléants		
	MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT	
BALBAS GARCIA Carole	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ETANG DE BERRE	Présente
	ASSOCIATION DES PARCS D'ACTIVITES DE VITROLLES « VITROPOLE »	
	ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES BORIES	
PERSONNES QUALIFIEES		
POURTAIN Eric	CYPRES	Présent
TREGLIA Mélanie	CYPRES	Présente
BERTHET Frédéric	SDIS 13	Présent
AUTRES PRESENTS NON DES COLLEGE « RIVERAINS»		
REPETTO Yves	ASSOCIATION DES PARCS D'ACTIVITES DE VITROLLES « VITROPOLE »	Présent
COLLEGE « EXPLOITANTS>	»	
DUBOELLE Julien	LYONDELLBASELL	Présent
DEFRANCE Jean-Luc	BRENNTAG MEDITERRANEE VITROLLES	Présent
LAMARQUE Antonin	STOGAZ MARIGNANE	Présent
SIAMER Yanis	STOGAZ MARIGNANE	Présent
COLLEGE « SALARIES»		
COUGNAUD Olivier	GEOSEL MANOSQUE A ROGNAC	Présent

Les différents points de l'ordre du jour sont abordés

QUORUM

Quorum: 14 (la moitié des voix délibératives)

Majorité: 12 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT (60 VOIX/MEMBRE):	3 PRESENTS	O POUVOIR	/ 6 MEMBRES	30 VOIX
COLLEGE COLLECTIVITES (12 VOIX/MEMBRE):	4 PRESENTS	0 POUVOIR	/ 5 MEMBRES	48 VOIX
COLLEGE EXPLOITANT (10 VOIX/MEMBRE):	5 PRESENTS	O POUVOIR	/ 6 MEMBRES	50 VOIX
COLLEGE SALARIES (10 VOIX/MEMBRE):	4 PRESENTS	0 POUVOIR	/ 6 MEMBRES	40 VOIX
COLLEGE RIVERAINS (15 VOIX/MEMBRE):	2 PRESENTS	0 POUVOIR	/ 4 MEMBRES	30 VOIX

TOTAL: 18 PRESENTS (SOIT 198 VOIX) SUR 29 MEMBRES (300 VOIX): LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.



Monsieur Buffard, président de la CSS, désigné en conseil municipal introduit la réunion en soulignant l'importance de réunir cette CSS qui ne s'est pas tenue depuis 2019. Monsieur Pourtain explique que ce retard est imputable au Covid ainsi qu'à des difficultés de mise à jour de l'arrêté préfectoral. Il insiste sur le fait que la CSS doit se tenir annuellement.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CSS DU 17 JANVIER 2019

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la CSS du 17 janvier 2019 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention, le compte-rendu est adopté.

Résolution:

Les comptes-rendus des CSS du 17 janvier 2019

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

POUR: 8 748

DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Suite au renouvellement de la composition de la CSS, le secrétariat procède à la désignation des membres du bureau, un membre est désigné par collège :

Sont nommés:

:

Administrations

DREAL

Collectivité

M. BUFFARD

Exploitant

M. SCHONAICH (Lyondell)

Riverains/Associations:

Mme APPERE (Association sauvegarde de

l'étang-de-Berre)

Salariés

M. AMIELH (Lyondell)

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

POUR: 8 748

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Pour faire suite au renouvellement de la composition de la CSS et au transfert du secrétariat de la CSS vers le Cyprès, le Cyprès propose un projet de règlement intérieur. Ce projet, qui a préalablement été transmis à l'ensemble des membres de la CSS, est présentée à l'assemblée et un vote est demandé par le président.

Résolution:

Le règlement intérieur (en annexe) est adopté

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

POUR: 8 748

POUR CHAQUE EXPLOITANT, PRESENTATION DES ELEMENTS ANNUELS OBLIGATOIRES

Un diaporama de même format a été présenté par chaque exploitants, ces présentations sont regroupées en annexe, ci-dessous se trouvent quelques précisions sur ces diaporamas ainsi qu'une retranscription des échanges qui s'en sont suivis :



LYONDELLBASEL (M. SCHONAICH)

Le pôle pétrochimique de Berre est composé de quatre entités qui feront l'objet d'une même présentation lors de cette CSS, les 4 entités sont gérées ensemble.

Le site est composé notamment d'un vapocraqueur, d'une unité polyéthylène, d'une unité polypropylène, une unité d'extraction de butadiène, une unité de DIB, une unité d'additifs Infineum, Kraton et PVC et du Port de la Pointe incluant un dépôt d'hydrocarbures.

Diapo 4:

- La raffinerie a arrêté ses activités en 2012, aujourd'hui elle est presque complètement démantelée. Il reste encore quelques petits équipements négligeables encore présents sur le site
- Lors du grand arrêt du vapocraqueur (2022) nous avons rencontré des difficultés notamment dues aux retards de travaux et des retards de redémarrage qui en ont découlé (le redémarrage a eu lieu en juin alors qu'il était initialement planifié pour le mois d'avril), puis nous avons pleinement redémarré notre activité fin 2022 du fait de difficultés économiques. Le coût total de cet arrêt s'est élevé à 80 millions d'euros.
- Le projet d'export de GOC au vapocraqueur permet d'éviter de brûler le GOC à la chaudière et donc d'émettre du souffre. Aujourd'hui nous exportons le GOC plutôt que de le brûler sur place.
- Le Turboexpandeur : L'équipement permet d'augmenter la capacité du vapocraqueur sans besoin d'énergie supplémentaire.
- Nous avons rénové nos rétentions et avons installé des cuvettes bétonnées conformes aux exigences règlementaires, cela nous a couté environ 1,5 million d'Euro pour chaque cuvette.
- Le projet PSA permet d'éviter l'import d'hydrogène de haute qualité par camion, le nouvel équipement peut le purifier en interne.

Diapo 11: Les émissions étaient plus basses en 2021 et en 2022 qu'en 2020 car en 2020 il y a eu des épisodes de torches noires causées par l'absence ou injection réduite de vapeur conduisant à une combustion imparfaite. Cela s'est produit car les incidents en cause ont touché également les équipements utilisés pour produire et envoyer de la vapeur.

2021 : Incident principal : perte du compresseur de gaz craqué, des fumées noires ont été émises car l'arrêt brutal a induit un à-coup sur une ligne principale de vapeur qui a cédé et rendu impossible l'alimentation de la torche en vapeur.

2022 : Arrêt du four, feu sur HDT lié à de la corrosion sous calorifuge.

Difficultés au démarrage du vapocraqueur (incendies etc...)

2023 : Incidents techniques : actionnement accidentel d'un dispositif de sécurité, incendie sur une colonne du vapocraqueur.

Diapo 12: Quatorze dépassements ponctuels ont été enregistrés sur les rejets en eau, nous nous efforçons de les réduire d'avantage, cependant il faut noter que les années précédentes nous en avions une cinquantaine. Ce sont principalement des dépassements sur les MES dus à la forte pluviométrie ou aux périodes de sècheresse qui favorisent la formation d'algues le long des bassins.

Diapo 13 : La tour aéroréfrigérante génère une consommation d'eau significative.

Les CPI permettent de séparer les hydrocarbures de la phase aqueuse, nous avons entrepris de les transformer afin que ce processus ne se fasse plus à ciel ouvert.

L'unité polyéthylène (PE), doit s'arrêter tous les un mois et demi à deux mois, nous avons modifié notre process afin qu'à chaque arrêt il y ait un transfert d'éthylène vers le vapocraqueur au lieu de le dépressuriser à la torche.

EBD: unité butadiène, projet Stripper en cours: récolte les phases gazeuses des purges.



Diapo 14:

Incident du 11/03/2021 : Des actions correctives ont été prises dont le doublage des personnes sur le support des phases de démarrage.

Incident du 22/03/2021 :Les vannes de fond d'un silo étaient restées ouvertes conduisant à un épandage de poudre de PVC au sol. Un fort mistral avait réparti les particules dans la ville de Berre et avait donné lieu à une grosse opération de nettoyage.

Incident du 02/08/2022 : La cause de cet incident était un raccord vissé qui s'est déboité.

Diapo 15: Tous les événements donnent lieu à des enquêtes détaillées.

La corrosion est liée à l'âge des unités et d'une maintenance insuffisante des calorifuges, c'est pourquoi nous avons mis en place un plan spécifique concernant les calorifuges.

Une tierce expertise sur nos performances a été demandée par la DREAL. Elle couvre les parties techniques et organisationnelles.

Monsieur Sahraoui : Par qui sont effectuées les mesures sur la qualité de l'air ?

Monsieur Schonaich: Nous faisons de l'autosurveillance et faisons appel aux laboratoires accrédités pour l'eau. Des bureaux externes peuvent être mandatés pour une tierce expertise. Sur l'air c'est la même chose, les laboratoires viennent faire des mesures spot sur les émissaires.

<u>Monsieur Pourtain</u>: Concernant les mesures dans l'air ambiant à l'échelle des agglomérations c'est Atmosud qui réalise les mesures.

<u>Monsieur Peloux</u>: Des mesures peuvent être demandées par la DREAL de manière inopinée. Dans ce cas, la DREAL choisit un laboratoire qui propose ensuite des dates pour venir réaliser les mesures.

<u>Madame Appéré</u>: La bétonnisation du bassin de rétention a-t'elle un impact sur les nappes phréatiques?

<u>Monsieur Schonaich</u>: Oui en effet, le béton est plus étanche. Avec nos piézomètres nous nous assurons que rien ne sorte du périmètre du site qui soit au-delà des VLE. Lorsqu'on voit qu'il y a des risques nous utilisons nos systèmes de pompage et de barrages hydrauliques.

Madame Appéré : Ces résultats pourraient-ils être présentés à la CSS ?

Monsieur Schonaich: C'est envisageable.

Monsieur Pourtain : Il me semble que ce suivi est présenté en CLIE.

<u>Monsieur Hadjidimitrios</u>: Ce serait une bonne chose de disposer de données sur la qualité de l'air depuis 2019 afin de voir l'impact du Covid qui pourrait nous éclairer sur l'impact réel des industries lorsque le trafic routier est quasiment à l'arrêt.

Monsieur Peloux : Nous allons faire remonter la demande à AtmoSud.

Monsieur Pourtain: Nous pourrions programmer une intervention d'AtmoSud pour la prochaine CSS.

BUTAGAZ (MONSIEUR REUTENAUER)

Diapo 2: Le site de Rognac est le plus gros centre de Butagaz en France.

Diapo 4 : Le risque majorant sur le site serait un BLEVE provoqué par un camion.

Diapo 6 : Le sites est équipé de deux groupes incendie. Suite à l'incendie s'étant produit sur un site industriel normand nous avons modernisé nos systèmes de défense incendie sur l'ensemble de nos sites.

Diapo 7 : L'activité a été en décroissance mais le groupe continue d'investir.

Le réaménagement de travaux annexes permet de simplifier les tâches.

Diapo 9: Nous émettons très peu de COV, il peut arriver que nous ayons des micro-fuites mais elles ne sont même pas détectées par les détecteurs de gaz.

Diapo 11: En dehors d'une potentielle fuite provenant d'un camion nous n'avons rien dans notre process qui serait susceptible d'entrainer une pollution de l'eau.

Diapo 13: Entre 2020 et 2023 nous avons eu trois accidents avec arrêts: des foulements de chevilles, des blessures aux doigts (du fait du port de bouteilles de gaz etc..).

Diapo 14 : Il y a une à deux personnes à temps plein qui réalisent les contrôles des Mesures de Maitrise des Risques.



Brenntag (Monsieur Mouvaux)

Diapo 4 : Il n'y a plus de stockage de solvants en cuve aérienne sur le site.

Diapo 6 : Nous avons complètement changé la ligne de conditionnement.

Diapo 7: Sur le site nous rencontrons principalement deux grandes catégories d'accidents: les déversements de liquides dans les retentions qui ont été sans impact environnemental jusqu'à présent et les arrêts de travail qui sont dus à des problèmes de manutention.

Diapo 8 : La temporisation permet d'éviter le transfert de produits dans les mauvaises cuves.

Diapo 14: Les exercices POI sont réalisés avec la société A2SP.

Nous avons mis en place une astreinte DOI depuis 2ans.

<u>Monsieur Sahraoui</u>: Les Safety walk répertorient-elles les situations normales ou uniquement les situations anormales ?

<u>Monsieur Mouvaux</u>: Chaque site en France a un nombre de situations anormales à remonter par opérateurs, elles sont également relevées lors des Safety Walk c'est un des outils que nous avons pour réduire le risque.

Madame Lenoir: Votre site a-t'il fait l'objet d'inspections de la DREAL?

Monsieur Mouvaux : Oui nous avons eu une inspection de la DREAL en 2022 et une en 2023

GEOSEL (MONSIEUR CHABOT)

Diapo 3: Notre site principal de stockage se trouve à Manosque.

Diapo 8 : Nous n'avons qu'un seul bac de contaminats se trouvant à l'air libre, cependant nous étudions la possibilité d'équiper nos bacs de toit flottant afin de réduire les émissions de COV.

Diapo 9: Nous n'utilisons pas d'eau dans notre process. Nous utilisons de la saumure qui transite par Rognac (l'étang de Lavalduc sert de réservoir de Saumure pour Géosel Manosque).

Diapo 13: Le déshuileur permet de minimiser le temps de séjour et donc les émissions.

Diapo 14 : Nous sommes autonomes sur la défense incendie et bénéficions également de l'assistance des pompiers de Lyondell en cas de besoin (Convention d'assistance).

Diapo 21 : Les équipes de Lyondell participent à nos exercices.

Monsieur Pourtain : Géosel sera bientôt concerné par un PPI.

<u>Monsieur Peloux</u>: Le site de Géosel a été intégré à la CSS récemment. Avant 2019 le site n'était pas considéré comme ICPE, les installations étaient rattachées aux pipes connectés et relevait de cette réglementation. Nous avons considéré que ce site était bien concerné par la règlementation ICPE. Le site de Rognac est à présent classé Seveso seuil haut.

Nous avons proposé un périmètre à la préfecture pour pouvoir établir un PPI, nous déciderons ensuite si le PPI sera spécifique au site ou intégré dans le PPI du pôle.

Question pour Géosel: A quelle échéance aurez-vous équipé vos bacs d'un toit flottant?

Monsieur Chabot : C'est un programme sur plusieurs années, le bac de Rognac devrait être équipé en 2029.

Monsieur Peloux: Les bacs seront donc indisponibles lors des travaux?

<u>Monsieur Chabot</u>: Oui, ils seront indisponibles durant environ 5 mois mais comme nous ne pouvons pas nous en passer dans notre process nous ferons venir sur site des bacs temporaires pour les remplacer.

<u>Monsieur Pourtain</u>: Il faudrait que la quotation GP des incidents soit intégrée dans vos présentations lors des prochaines CSS.

LINDE (MONSIEUR BETREMIEUX)

LINDE est une société gazière qui conditionne l'acétylène fourni par Lyondell.

Diapo 2 : Nous sommes passés en Seveso seuil haut suite à l'augmentation de nos quantités d'acétylène qui est de plus en utilisé par les verriers afin d'augmenter la qualité de leurs produits et de diminuer les dangers pour les opérateurs.

Diapo 3: Nous stockons de faibles quantités de gaz toxiques (CO, ammoniac, CO2).

Diapo 5 : VMP : Visite matière poreuse.

Diapo 8 : Notre consommation d'eau est principalement liée au besoin de refroidissement des bouteilles lors de remplissages.



<u>Monsieur Pourtain</u>: Le PPI de la plateforme n'est pas clair concernant le rôle des exploitants qui sont à l'origine des incidents. Il se peut aussi qu'il soit surdimensionné.

<u>Monsieur Hadjidimitrios</u>: Les effets dominos sont à prendre en compte dans l'élaboration du PPI. Concernant sa clarté, nous avons effectivement pu constater lors de l'accident du 14 juillet 2015 qu'il y avait eu de la confusion concernant le rôle de chacun.

STOGAZ (MONSIEUR LAMARQUE)

Diapo 10: RST: Réservoir sous talus

Diapo 11: Un contrôle annuel nous est imposé par arrêté préfectoral sur les émissions fugitives. Concernant les émissions canalisées et diffuses nous réalisons des estimations par calcul.

Diapo 13: Les incidents que nous pouvons avoir sur le site sont principalement des accidents de manutention.

Monsieur Pourtain : Avez-vous eu déjà eu à gérer des événements intrusion ?

<u>Monsieur Lamarque</u>: Nous avons déjà eu le cas d'une personne déséquilibrée qui s'était introduite sur le site en dehors des heures d'exploitation en escaladant le portail. Cela avait donné lieu à une intervention de la police. Elle n'avait pas pu accéder aux installations.

Monsieur Camisuli: Quel est votre relation avec les gens du voyage implantés sur le site?

<u>Monsieur Siamer</u>: Les relations sont inexistantes mais le problème est qu'ils se sont installés sur la voie d'accès réservée aux secours et qu'ils n'en partent pas, ils sont sédentaires.

Monsieur Camisuli : Une action est-elle envisagée ?

Madame Monnier: Je vais relayer cette information au Sous-Préfet.

DREAL (MADAME NGUYEN ET MONSIEUR PELOUX)

Diapo 14: Les arrêtés de mesures d'urgence (APMU) permettent de mettre en sécurité les installations et de réaliser des mesures permettant de quantifier le problème.

Diapo 17 : Le projet EBD permettrait d'améliorer le traitement des effluents aqueux.

Suite à l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 10/11/2022 il a été demandé à l'exploitant d'étudier une solution globale(à l'échèle de la plateforme et non pas unité par unité comme cela a été fait dans la première réponse de l'exploitant) de suppression du torchage en continu. Les plans d'action à mener sur le sujet des torches ont été fixés dans un arrêté préfectoral complémentaire (APC).

Diapo 18 : La fréquence des contrôlés est normalement stable, cependant certains contrôles ont été reportés de 2022 à 2023 à cause des grands arrêts.

Diapo 20 : Le projet d'arrêté complémentaire concernant les COV va porter sur l'identification des sources émettrices de COV.

Diapo 23 : Concernant le pôle pétrochimique nous avons réalisé moins d'inspections en 2020 et en 2021 car nous manguions d'inspecteurs à la DREAL.

Actuellement notre priorité pour les sites Seveso sont les inspections portant sur la maitrise des risques, nous en avons également réalisé un nombre important sur la thématique de l'air.

Nous avons constaté de grandes diminutions sur les oxydes de soufre et d'azote notamment grâce à la règlementation qui a conduit à de nouveaux investissements, à la modification des combustibles utilisés, etc.

Concernant les COV nous avons pris des arrêtés plus contraignants en 2018 qui visent à réduire encore les émissions.

D'un point de vue général nous constatons une tendance générale à la baisse de l'ensemble des émissions.

Diapo 28:

Madame Lenoir: Quel est l'objectif des inspections sècheresse?

Monsieur Peloux: C'est un type d'inspection qui a démarré l'année dernière, pour le moment il s'agit plutôt d'une démarche pédagogique qui consiste à vérifier qu'il n'y a pas de gaspillage d'eau. Nous vérifions également que les industriels ont bien lancé une démarche de sobriété hydrique. Concernant les sites du pôle pétrochimique nous avons constaté qu'il n'y avait pas beaucoup de leviers pour réduire la consommation d'eau. Il y a toutefois encore un effort à mener sur la traque des fuites.



<u>Monsieur Sahraoui</u>: Mesurez-vous les particules ultrafines? <u>Monsieur Peloux</u>: Les arrêtés préfectoraux demandent des mesures des émissions de poussières totales et pas sur les ultrafines. A noter qu'il y a de plus en plus de combustibles gazeux et donc de moins en moins de poussière émise.

<u>Monsieur Camisuli</u>: Il y a également l'impact des transports, qu'en est-il des transports ferroviaires à Marignane? Les vielles locomotives ne sont pas très vertueuses. Madame Appéré: Il faudrait se renseigner auprès du SPPPI.

POINT SUR L'NFORMATION PREVENTIVE (ERIC POURTAIN)

Certains PPI ont pris du retard, ce qui a engendré beaucoup de retard sur la campagne d'information du public. Cependant le préfet a conscience qu'il faut que ces campagnes doivent rapidement être publiées et distribuées. Des exercices PPI sont prévus sur le pôle pétrochimique.

<u>Monsieur Peloux</u>: Les exercices PPI que nous organisons se basent sur les scénarios de l'étude des dangers (EDD) et nous les poussons jusqu'à des configurations majorantes afin de vérifier que l'exploitant est bien familier avec la procédure de demande d'activation d'un PPI.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 12h18

Le Président de la CSS

Marc BUFFART Adjoint au Maire de Berre-L'Etang



CSS Berre / Rognac / Vitrolles / Marignane Lyondellbasell



Sommaire

Bilan sur la période 2020-2023

- Situation du site : modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations
- Bilan des émissions dans l'air et dans l'eau et positionnement par rapport aux critères règlementaires
- Bilan des émissions des torches
- Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions
- Incidents / accidents
- Mesures de réduction des risques
- Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : bilan à disposition, non présenté oralement, sauf cas particulier



Lexique des abréviations utilisées

- BEAR : Berre Advances its Reliability (projet fiabilité)
- COVNM : Composé Organique Volatile Non Méthanique
- CMR: Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique
- **CPI** : Système de séparation hydrocarbures/eau
- CRP: Carbon Reduction Program (Diminution empreinte carbone)
- EBD : Extraction Butadiène
- GPL : Gaz de Pétrole Liquéfié
- **HDT** : Hydrotraitement
- PE : Polyéthylène
- **PP** : Polypropylène
- PSA: Pressure Swing Absorption (absorption par variation de pression)
- RTO: Regenerative Thermal Oxidizer (oxydateur thermique régénératif)
- TA : Turnaround = Grand Arrêt
- UCA: Usine Chimique Aubette (partie Est du site)
- **UCB**: Usine Chimique Berre (partie Ouest du site)



Situation du site

Modifications réalisées, envisagées, en cours sur les installations 2020 /2023

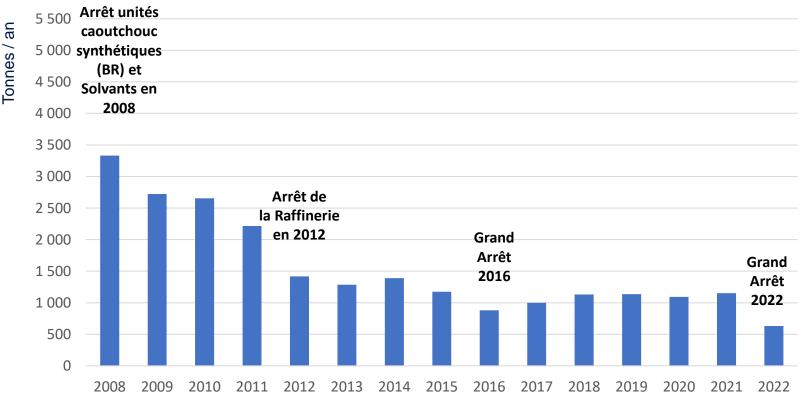
- Finalisation démantèlement raffinerie
- Grand Arrêt Kraton 03-04/21
- Grand Arrêt Vapocraqueur, Utilités, unité PE, unité PP, unité EBD 02-06/22 (requalification des ESP, maintenance)
- Projet Export GOC Vapocraqueur
- Projet Turboexpandeur Vapocraqueur
- Augmentation flexibilité chaudières permettant marche à 3 chaudières au lieu de 4, réduction émissions
- Poursuite BEAR (fiabilité Vapocragueur, Utilités, unité PE)
- Bacs de stockage (changement d'affectation, reconstruction)
- Optimisation unités Additifs: pré-traitement effluents, optimisation ségrégation, arrêt définitif de 2 unités en 2019 et 2020 (suppression sulfure monochloride (toxique) et toluène (CMR))
- Poursuite plan de bétonnage cuvettes de rétention Parc Nord
- Renouvellement véhicules service Intervention

En cours:

- Projet PSA Vapocraqueur
- Projets Additifs potentielle 3^{ème} chaîne Salicylates
- Préparation CRP



Bilan des émissions dans l'air : NOx Avec émissions torches comprises



Entre 2012 (arrêt Raffinerie) et 2021 :

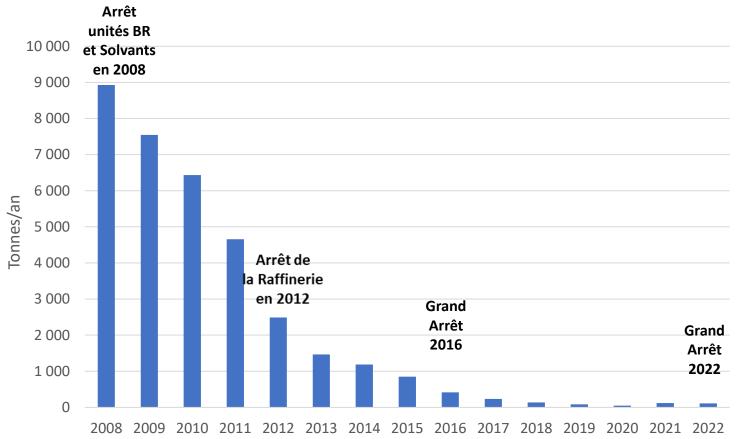
- 20% des émissions

Projets menés entre 2012 et 2022 :

- Modernisation des chaudières côté Vapocraqueur
- Projet gaz au niveau des chaudières permettant de privilégier l'utilisation des combustibles gazeux (gaz naturel et hydrogène)



Bilan des émissions dans l'air : SO2 Avec émissions torches comprises



Entre 2012 (arrêt Raffinerie) et 2021 :

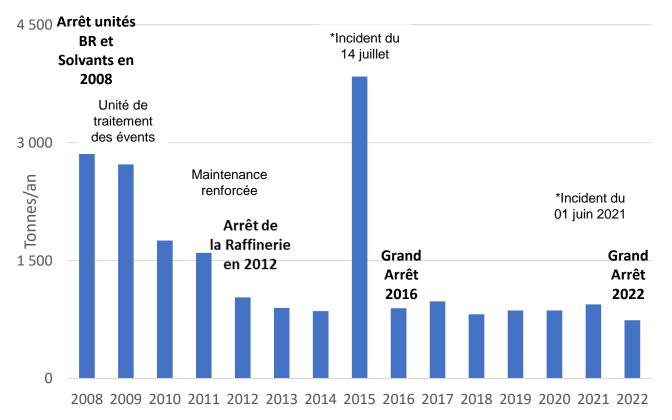
- 95% des émissions

Projets menés entre 2012 et 2022 :

- Remplacement du fuel lourd par du gasoil craqué, combustible moins soufré (2016)
- Projet gaz au niveau des chaudières permettant de privilégier l'utilisation des combustibles gazeux
- Brûlage d'hydrogène sur les chaudières en mélange avec du gaz naturel;



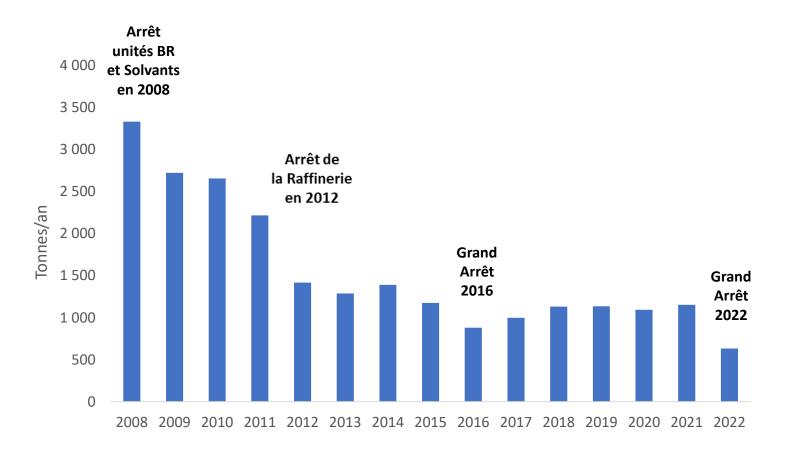
Bilan des émissions dans l'air : COVNM



- A partir de 2012 (arrêt raffinerie): émissions stables
- Exception: incident du 14 juillet 2015 incendie criminel de 2 bacs et défaillance du toit flottant du 3ème bac
- Depuis 2017 : augmentation des points de mesure et maintenance curative plus fréquente (arrêté préfectoral COV)



Bilan des émissions dans l'air : PM (poussières)

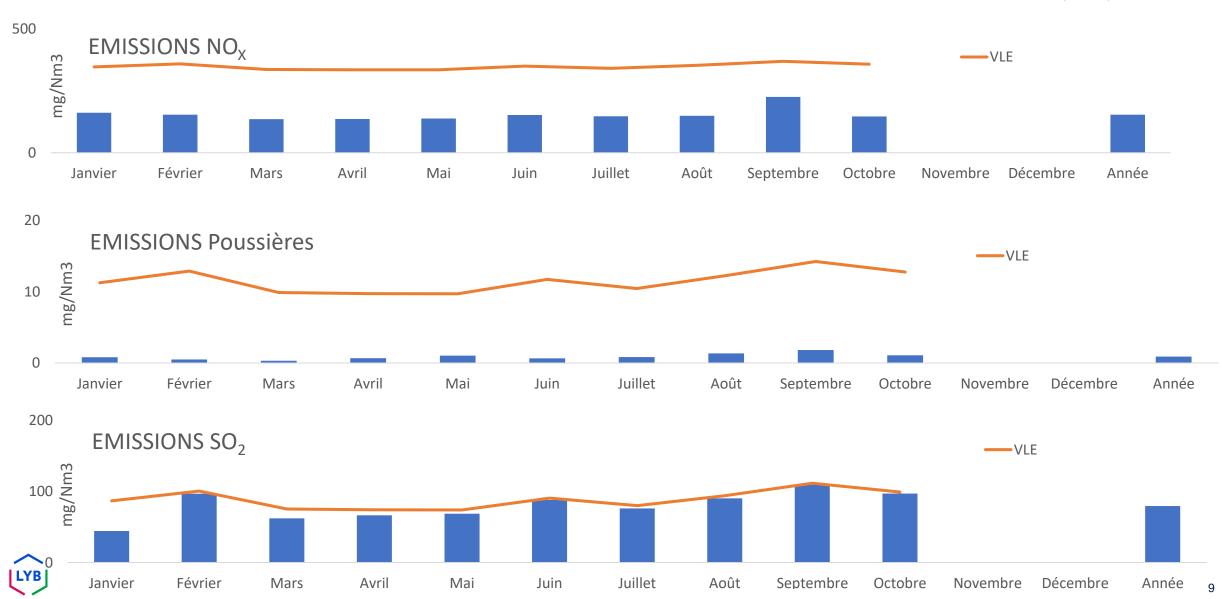


- Entre 2012 (arrêt Raffinerie) et 2021 :
 - 50% des émissions
- Entre 2012 et 2022
 - Augmentation du pourcentage de gaz utilisé en tant que combustible dans les chaudières



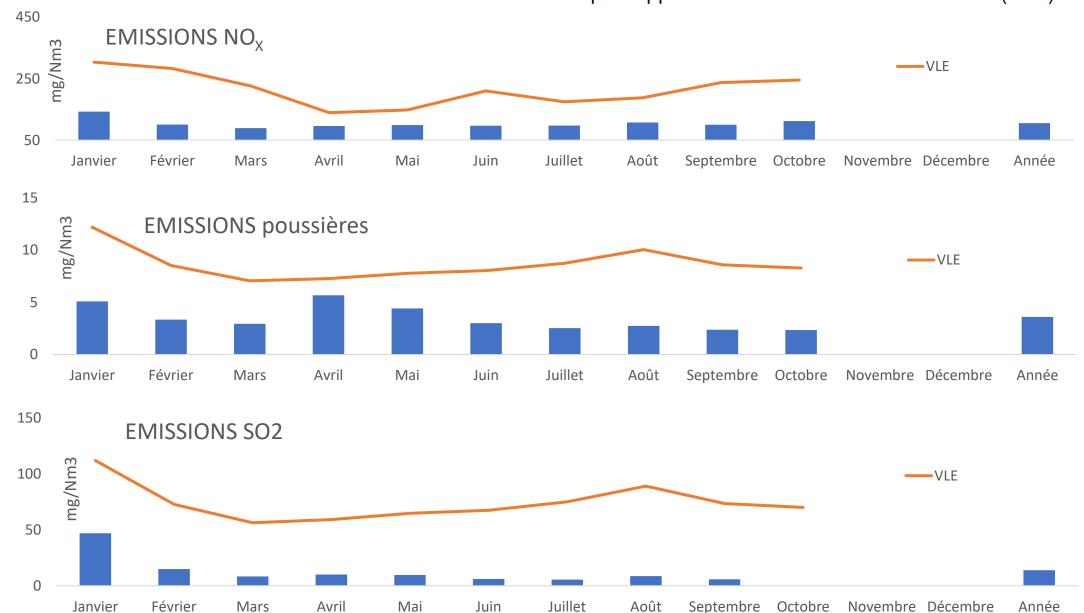
Bilan 2023

Bilan des émissions dans l'air : Chaudières du Vapocraqueur (UCA) Bilan de conformité sur l'année 2023 par rapport aux Valeurs Limites d'Emission (VLE)



Bilan 2023

Bilan des émissions dans l'air : Chaudières Chimie (UCB) Bilan de conformité sur l'année 2023 par rapport aux Valeurs Limites d'Emission (VLE)



Bilan des émissions des torches

Bilan gaz envoyés vers les 5 torches du site et émissions associées NOx et COV (pas de SO2 émis)

Bilan des emissions des 5 torches du site					
en tonnes/an 2020 2021 2022					
Gaz vers torches t/an	17 089	9 735	13 212		
Nox t/an	5	9	17		
COV NM t/an	30	67	66		

Nombre d'évènements de torches significatives sur le Vapocraqueur

2020 : 6 épisodes de torche du Vapocraqueur

2021 : 2 épisodes de torche du Vapocraqueur

2022 : 3 épisodes de torche suite à des incidents techniques(01 janvier, 13 janvier et 2 août)

2 périodes de torche pour le grand arrêt (fin février) puis le démarrage (mi-juin) du Vapocraqueur

2023 : 1 période de torche du 3 au 4 janvier pour le redémarrage du vapocraqueur suite à son arrêt du à l'incident du 2 août

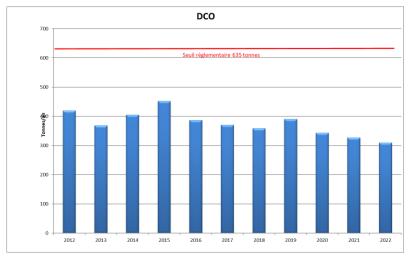
2022.

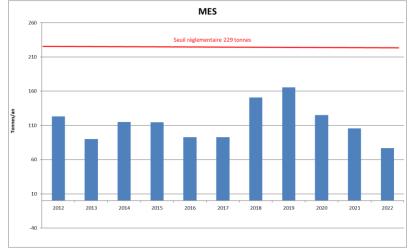
3 épisodes de torche suite à des incidents techniques (08-09 janvier, 27 janvier, 03 avril).

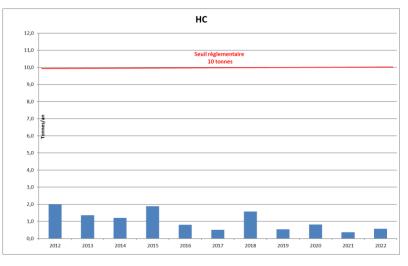


Bilan des émissions dans l'eau

- DCO (demande chimique en oxygène), MES (matières en suspension), HCT (hydrocarbures totaux)
- Bilan de conformité (avec un pas de mesure mensuel) sur l'année par rapport aux VLE : 14 dépassements sur les rejets eaux en 2023.









Mesures de réduction des prélèvements, des consommations et des émissions

Eau, prélèvement/consommation :

- Réduction consommation d'eau
- Réduction de la consommation vapeur (diverses unités)
- Réduction du besoin en vapeur de dilution des fours Vapocraqueurs
- > CRP

Emissions air :

- Diminution des émissions chaudières suite aux économies vapeur
- > Amélioration du fonctionnement des CPI (remplacement, fiabilisation)
- Optimisation des chaudières (modernisation, optimisation flexibilité (passage à 3 chaudières, maxi gaz, brûlage hydrogène))
- Dépressurisation unité PE vers Vapocraqueur par défaut
- Augmentation efficience suite au TA
- > A venir:
 - ✓ Stripper purges EBD
 - ✓ CRP



Incidents / Accidents

- 02/02/21 : Débordement d'un wagon lors du chargement de DIB
- 11/03/21: Emission de coupes butane/butènes en phase de redémarrage de l'unité EBD
- 22/03/21 : Emission poudre PVC à l'extérieur du site
- 01/06/21 : Fuite d'une coupe essence vers réseaux bétonnés du Parc Nord Vapocraqueur
- 7 et 16/07/21 : 2 pertes du compresseur de gaz craqués du Vapocraqueur (torche)
- 13/01/22 : Incendie unité HDT Vapocraqueur
- 02/08/22 : Incendie sur le circuit d'huile de la turbine d'un compresseur du Vapocraqueur (torche)
- **08 et 27/01/23 :** 2 déclenchements d'un des compresseurs (gaz craqués) du Vapocraqueur (torche)
- 03/04/23 : Incendie lors de travaux sur la colonne C203 du Vapo (torche)



Mesures de réduction des risques accidentels

- Amélioration des technologies et adaptation des plans de maintenance suite aux incidents
- BEAR ; poursuite au-delà de 2023
- Programme particulier pour traitement de la corrosion sous calorifuge
- Campagne d'élimination des raccords vissés sur lignes GPL
- Tierce expertise diagnostic de performance (technique, organisationnel, facteurs humains), plan d'action associé



Modifications / Evènements significatifs

2022	Modifications/Evènements significatifs
Janvier	Certification suivi 2 IATF16949 Unité PP & Supply chain
Février	Début du Grand Arrêt maintenance des unités BPO 2022
Avril	 Certification ISCC+ International Sustainability and Carbon Certification 1 Million heures travaillées sans accident enregistrable L2+ OS
Mai	 Renouvèlement de la dispense de vérification périodique en Métrologie Légale « Sweep week » semaine du nettoyage des unités qui produisent des polymères
Juin	 Recertification ISO 9001, 14001 et 50001 et suivi 1 ISO 45001 AFNOR Safety Day sur la thématique: « Drive it home ». 2 Million heures travaillées sans accident enregistrable L2+ OS
Aout	 Révision de la politique HSSEQ du site Incident vapocraqueur –arrêt des unités de production
Septembre	 Global Care Day: Thématique « Préservation de notre patrimoine et de notre environnement Audit Assureur AON PP-PE VAPO BDEUP UTI
Octobre	 Reconnaissance SIR service Inspection MM Certification conformité Qualifoudre 3 Million heure travaillées sans accident enregistrable L2+ OS
Novembre	 Certification suivi 2 COFRAC 17025 Labo HI 1 Million d'heures travaillées sans accident enregistrable L2+ process safety
Décembre	Préparation pour le redémarrage des unités (prévu début 2023)



Communication avec les parties intéressées

Personnel:

- ✓ Enquête du Groupe « MyVoice » en 2022 sur l'engagement des salariés
- ✓ CSSCT Suivi des actions suite visites dans Intelex

CLIE

√ Réunion publique avec la ville de Berre

Riverains

- √ 45 G/P en 2022 (vs.54 en 2021)
- ✓ Plaintes : 63 en 2022 (vs 44 en 2021) Augmentation qui s'explique par l'augmentation du nombre de plainte pour les torches liées à l'arrêt

DREAL

- ✓ Inspections en nette augmentation: 23 en 2022 (14 en 2021)
- ✓ Augmentation des mises en demeure ICPE: 7 en 2022 (5 en 2021)

Cette augmentation s'explique entre autres par le fait que les NC sont classées comme « mise en demeure »

✓ AP mesures d'urgence : 2 en 2022 => Feu HDT et envoi à l'atmosphère Ethylène des T7221



Communication avec les parties intéressées

Points positifs

- > TRIR 0,05 record
- > 1 incident OS L2
- Nombre d'actes de prévention OS et SP: bilan 2022 proche de la cible malgré les problèmes logiciel AAD et V+
- Plan investissement

Points en retrait

- > L3 fiabilité Feu Vapo du 2 Août
- Grand Arrêt maintenance 2022: retard, difficulté au redémarrage => conséquence L4
- 2 Incident L2+ ENV
- > 6 Incidents L2+ SP (dont 3 L3)
- Veille règlementaire ICPE (retard 2021 cumulé avec poste vacant pendant 5 mois en 2022)
- Veille réglementaire SST (défaillance du logiciel NOVALIA)

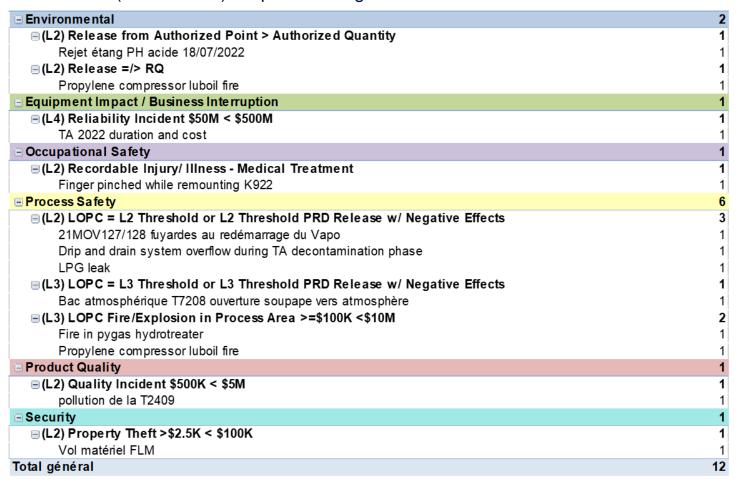


Non conformités - Bilan des incidents et presqu'accidents notables (L2+ et HPI)

11 incidents L2+ au 31/12/2022)

Légère diminution par rapport à fin 2022 (12 incidents). Cependant augmentation des L3 et L2 SP

Détail des incidents :





Non conformités - Bilan des incidents et presqu'accidents notables (L2+ et HPI)

Evolution incidents L2+

	PS	os	Environnement	Fiabilité
2019	3	3	0	0
2020	3	4	0	11
2021	5	2	2	3
2022	6	1	2	1

15 HPI au 31/12/2022 (5 vs 2021)



Actions correctives et opportunités d'amélioration (actions préventives)

Année	Nbre d'actions	% Actions en retard
2018	2482	6%
2019	2241	7%
2020	1531	5%
2021	1048	16%
2022	978	22 % *

- Diminution du nombre d'actions enregistrées dans INTELEX
- Augmentation du nombre d'action en retard (* 220 pour un objectif initial: 0 retard)

Opportunités d'amélioration → Actions issues de :

- L0
- Directives (Inclus dans LFE)
- Assessment (Inclus dans LFE)
- Audits internes et externes
- Hazard Identification Audit (Import IMPACT)
- Life Critical Audit
- Process Hazard Analysis
- PMI/POI
- CSSCT



Audits Externes - Bilan 2022 certifications / agréments / dispense du Pôle Pétrochimique de Berre

- Agréments, certifications et dispenses reconduits en 2022 (les services concernés font l'objet d'une revue spécifique)
 - Certification Intégrée HSEEQ du Pôle Pétrochimique de Berre ISO14001 (E) / ISO 50001 (E) / ISO 45001(S-S-T) / ISO 9001 (Q) (Recertification ISO9001, ISO14001, ISO 50001 et suivi 1 certification ISO 45001)
 - Certification (suivi1) IATF16949 (Automobile) pour PP
 - Certification Qualifoudre pour Inspection Electricité
 - Dispense de vérification du service Métrologie par la DREEETS
 - Accréditation COFRAC du laboratoire Hygiène Industrielle pour les produits suivants : benzène, CVM, styrène, toluène, éthylbenzène, xylènes, isopentane, n-hexane, THF, cyclohexane, acétonitrile, DMF, phénol, méthanol, butadiène.
 - Certification SIR
 - Certification ISCC+



Gestion des risques santé et sécurité

Document unique

- Version février 2023 en cours de relecture et validation par les unités
- Situations à risque élevées: CMR, Coupe de tuyauterie et Machines dangereuses
- Toutes les Réunions HRA unités ont été réalisées (pas de retard)



EDD Unités/ PHA

- Enregistrement et suivi plan d'actions PHA dans INTELEX selon std OE et HSEQ/PROC/PRO/051
- PHA Retard 2022 lié à la charge de travail des équipes de production avec les prolongations du TA et charge SP => à la demande de J. Gadbois, demande de dérogations aux standards sont en cours de préparation
- EDD : retard sur la remise de certaines EDD (intégration arrêté Lubrizol)



Gestion des risques Environnementaux

Déchets

Tonnage global élevé en 2022 (34350 tonnes dont 25470 tonnes de déchets dangereux et 8834 tonnes de déchets non dangereux) est supérieur à celui des années précédentes, principalement en raison du démantèlement du bac T1052 avec l'enlèvement des boues qu'il contenait et de l'enlèvement des terres polluées issues des travaux d'étanchéité sur la cuvette des T1004/T1005 au PN et TA2022,

Tonnage 2021 (27303 tonnes dont 24077 tonnes de déchets dangereux et 3226 tonnes de déchets non dangereux)

Le taux de valorisation est plus faible que d'habitude (66%) en raison du traitement réalisé sur les boues T1052 (incinération ou mise en décharge de classe 1).

Filière biodéchets au restaurant

Eau

Dépassements réglementaires en diminution pour la seconde année consécutive ; 52 dépassements en 2022 (14 à fin octobre 2023).



Gestion des risques Environnementaux (suite)

Sous-sols

- > Bon fonctionnement des différents dispositifs de dépollution des eaux souterraines en place sur le site. Taux de fonctionnement 2022 sur les installations critiques de l'UCB Nord à 97.1%.
- Amélioration du rayon d'action de la barrière hydraulique du PVC
- Pas de dépassements des seuils de rejets sur la zone de Canourgue.
- Diagnostic de la pollution des sols de l'ex raffinerie terminée (rapport final en cours)

Air

- Lancement de l'étude de risques sanitaires pour le port de la Pointe (LBSF) avec 2 campagnes de surveillance : finalisée en 2023
- > Programme annuel de surveillance environnementale des polluants dont Butadiène et Benzène à l'extérieur du Site (hors PIP) : 8 semaines de mesures (hors période grand arrêt) => analyse en Q2 2023.
- > Augmentation du nombre d'alertes VIGIE en 2022 sur BPO Vapo => intégration observations suite inspection DREAL fin mars 2022.
- > 3 MED en cours (BPO, LBSF, CPB) sur AP COV.



Retour d'expérience

- Partage des résultats des enquêtes des incidents du site et de l'industrie pétrochimique via des Flash sécurité (1 par mois)
- Partage du retour d'expérience du groupe LYB via le processus LFE (learning from experience) via Intelex. LFE de 2022 :

[LYB] LFE Communications				
My LFE Communications (Follow-up highlighted)				
Communicated	LFE# Communication Type	SPO Task(s)	Communication Title	
14/12/2022	5750 Excellence Model Notification		New Process Risk Management (PRM) Guideline	
14/12/2022	5612 LFE Alert	LFE Actions	Shutdown System Override	
30/11/2022	3586 Excellence Model Notification	LFE Actions	Rev 4.8 OES-018 Incident Reporting & Classification	
08/09/2022	171 OE Directive	OE Directive + LFE Actions	22-01 ARBF Baseline Risk Assessment Directive	
17/08/2022	164 Excellence Model Notification		V2.11 OEPP-014 Process Risk Management (PRM) Preferred Practice	
17/08/2022	163 Excellence Model Notification		V2.6 OES-033 Process Risk Management (PRM) Standard	
15/03/2022	14 Excellence Model Notification		V3.1 OES-032 Process Hazard Analysis (PHA) Standard	
05/01/2022	17 Excellence Model Notification		V2.5 OES-033 Process Risk Management (PRM) Standard	



Vérification et réponse aux situations d'urgence

Exercices : 53 PMI prévu en 2022 avec un taux de réalisation de 79% du fait du grand Arrêt 2022

- > 1 PIE à la demande de la DREAL Fuite de styrène bras de chargement
- 35 PMI Sureté, scénarios possibles de malveillance
- > 1 PSI Fuite pipe F2 CVM, commune de Berre (EDD & demande de la DREAL)
- > 1 POI réalisé aux ADDITIFS: feu de cuvette alimenté (AP Lubrizol)

Bilan recyclage pompiers auxiliaires → Taux de recyclage global : 84 % (vs 81,95 % en 2022) 100% impératif à atteindre)

- > Taux de recyclage Additifs : 61% (vs 18 % en 2021)
- > Taux de recyclage VAPO: 77 (vs 66 % en 2021)
- > Taux de recyclage PVC: 89 (vs 72 % en 2021)
- > Taux de recyclage BDEUP : 88% (vs 94 % en 2021)
- > Taux de recyclage PE/PP: 95 (vs 96 % en 2021)
- > Taux de recyclage Kraton :92% (vs 97 % en 2021)



Opportunités d'amélioration/ Avis de la Direction

Amélioration à apporter au système de management

- √ Projet de refonte des outils AAD, V+ dans INTELEX
- ✓ Poursuivre la mise à jour et la simplification (compréhension des CS)
- ✓ Revoir la pertinence des indicateurs du processus S2

Avis de la direction

L'année 2022 fut une année compliquée aux vues des différents événements:

- ✓ Retard TA2022
- ✓ Difficultés pour le redémarrage des unités
- ✓ Incidents vapocraqueurs voir fiches Intelex <u>712384</u> & <u>668456</u>
- √ Augmentation des couts énergétiques liés à la situation géopolitique

Fort de ces constats et ces apprentissages, l'année 2023 sera l'opportunité pour le site de se recentrer sur les fondamentaux et générer de la valeur ajoutée tout en répondant aux exigences des parties intéressées (Polaris VEP).



Merci de votre attention



CSS BERRE / ROGNAC / VITROLLES / MARIGNANE BUTAGAZ

13 12 2023

BUTAGAZ: FICHE D'IDENTITE



BUTAGAZ commercialise des gaz butane et propane depuis 1932, de l'électricité et du gaz naturel depuis 2017 et se positionne comme un acteur majeur sur ce marché avec une expérience de plus de 80 ans dans la fourniture d'énergie.

Fiche d'identité

Nous sommes un groupe multi-énergies engagé dans la transition énergétique de proximité.



Centre emplisseur de Rognac





BUTAGAZ Rognac : un site Seveso seuil haut



- Dangers induits par les Gaz Liquides :
 - > Effets de surpression
 - > Effets thermiques
- Scénarios d'accidents majeurs :
 - BLEVE camion
 - Perte de confinement aux postes camions
 - Perte de confinement en pomperie
 - VCE stockages bouteilles
- Principales Mesures de Maitrises des Risques et mesures de sécurité :
 - Détection flamme
 - Détection gaz
 - Détection de niveau dans les réservoirs
 - Groupes motopompes incendie

SOMMAIRE



- Bilan sur la période 2020-2023
 - > Situation du site : modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations
 - Bilan des émissions dans l'air et dans l'eau et positionnement par rapport aux critères règlementaires
 - Bilan des émissions des torches
 - > Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions
 - > Incidents / accidents
 - Mesures de réduction des risques
 - Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : bilan à disposition non présenté oralement sauf cas particulier



Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations 2020 / 2023

- Des investissements pour la sécurité du site :
 - Upgrade du local incendie : mise en place de rideaux coupe-feu, ajout de sprinklers et de détecteurs de fumée, fonctionnement des groupes incendie renforcé
 - Création d'une nouvelle route pour supprimer la coactivité entre les chariots élévateurs et les camions vracs
 - Renforcement du système de mise en sécurité du site
 - > Mise en place de détecteurs de fumées dans tous les locaux sensibles



Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations 2020 / 2023

- Des investissements pour la mise à niveau de l'outil industriel et le développement de l'activité :
 - Installation de 2 nouveaux systèmes de détection des fuites de gaz, de technologie Infra Rouge à l'emplissage des bouteilles 35 kg
 - Réaménagement des « Travaux Annexes », avec notamment : la mise en place de nouveaux équipements, l'amélioration de l'ergonomie des postes, le remplacement de bascules de contrôles
 - > Remplacement de 2 silos d'eau d'épreuve
 - Création complète d'une nouvelle zone pour accueillir une nouvelle activité de gestion des présentoirs



Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations 2020 / 2023

- Des investissements pour l'environnement et les conditions de travail :
 - Réfection complète des sanitaires hommes
 - Création de nouveaux sanitaires pour le personnel féminin
 - > Modification de la toiture du hall de conditionnement pour diminuer la chaleur l'été
 - Modification du fonctionnement de notre centrale d'air pour diminuer la consommation énergétique, en particulier la nuit.

TOTAL: environ 1 500 000 € d'investissement sur la période 2020 - 2023



Bilan des émissions dans l'air :

- Campagne de mesures des émissions de COV réalisée tous les 3 ans
- Pas d'anomalie significative ou de dépassement de seuil réglementaire



Bilan des émissions des torches

- Non concerné
- Torchage interdit sur site



Bilan des émissions dans l'eau

- Paramètres contrôlés :
 - ▶ pH
 - > MES
 - > DCO
 - **DB05**
 - > T°
 - > Concentration en hydrocarbures
- Emission dans l'eau : 1 contrôle annuel, aucune non-conformité



Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions

- Réduction de la consommation électrique :
 - Modification de l'installation des compresseurs d'air
 - Remplacement des éclairages extérieurs du site par de l'éclairage LED
- Réduction de la consommation en eau :
 - Meilleure gestion de l'eau lors de nos exercices incendie
 - Diminution de l'arrosage de l'oliveraie

Prélèvements et émissions : non concerné

Butagaz GAZ & ÉLECTRICITI

Incidents/accidents

- Aucune situation d'urgence
- Aucun accident / incident durant des phases de travaux
- 6 accidents de travail sans arrêt
- 3 accidents de travail avec arrêt



Mesures de réduction des risques accidentels

- Mise à jour de l'Etude de Dangers du site en septembre 2020 : refonte complète des stockages bouteilles sur site
- Mise à jour du POI en décembre 2020
- 1 audit annuel par la DREAL : pas de non-conformité majeure
- Mise en œuvre du programme de contrôle des Mesures de Maitrise des Risques : réalisation d'environ 4 000 contrôles d'équipements

LEXIQUE ABREVIATIONS UTILISEES



- BLEVE (Boiling Liquid Expanding Vapor Explosion) : explosion de gaz en expansion provenant d'un liquide en ébullition
- COV : Composés Organiques Volatiles
- MMR : Mesures de Maitrise des Risques
- POI : Plan d'Opération Interne
- VCE (Vapeur Cloud Explosion) : explosion de gaz à l'air libre



Merci de votre attention



13 12 2023

SOMMAIRE



- Bilan sur la période 2020-2023
 - Situation du site : modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations
 - Bilan des émissions dans l'air et dans l'eau et positionnement par rapport aux critères règlementaires
 - Bilan des émissions des torches
 - > Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions
 - > Incidents / accidents
 - Mesures de réduction des risques
 - Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : bilan à disposition non présenté oralement sauf cas particulier

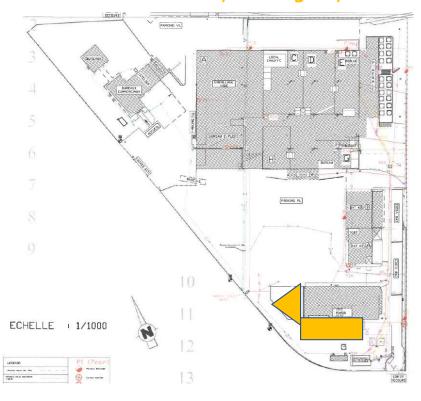
LEXIQUE ABREVIATIONS UTILISEES

B

- DOI Directeur des Opérations Interne
- ESI Equipier de Seconde Intervention
- MMRI Mesure de Maitrise des Risques Instrumentées
- PDP Plan de Prévention
- POI Plan des Opérations Internes
- SA Situation Anormale
- SIP Safety Improvment Plan
- SST Sauveteur Secouriste du Travail
- SW Safety Walk
- VCS Visite Comportementale de Sécurité



Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations 2020 /2023



Nouvelles activités 2023 :

- Conditionnement de la gamme Tensio-actif
- Nouvelle zone stockage emballages vides Fût Tôles, IBC et Jerrycan





Bilan des émissions dans l'eau

- Eaux chimiques pré-traitées via une station automatique de traitement physicochimique des effluents (rénovée en 2021)
- Révision des modalités de surveillance du rejet des eaux chimiques en juin 2023 (propositions de l'exploitant)
- Paramètres surveillés mensuellement : MES, DCO, DBO5, HCT, Azote, Phosphore
- Paramètres surveillés trimestriellement : Fe, Al, Mn, Cu, Zn, AOX, TCM
- Paramètres en dessous des seuils, sauf quelques dépassements en Fe et AOX (optimisation du traitement physico-chimique en cours)
- Volume moyen rejeté par jour : 15 m3/j



Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions

- Electricité
- Projet Europe : Panneaux solaires Entrepôt 2025
- Projet Europe : Point Recharge VL électrique
- Consommation d'eau
- Compte tenu des tensions récurrentes sur la ressource en eau
- Conditionnement en série de réactifs pour piscines en jerricans sur ligne automatique : pas d'égoutture, rinçage de la machine en fin de production
- Projet de nouvelles lignes automatiques plus performantes et élargie à d'autres produits de chimie minérale – 2024-2025

B

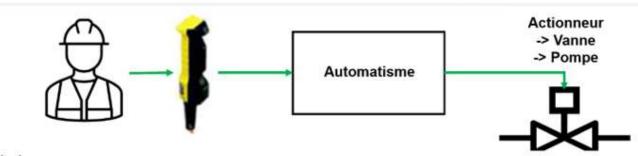
Incidents/accidents

Date de l'évenement	Site	Description succincte accident
2021	VITROLLES	canalisation de gaz percée par BURGEAP à l'extérieur du site
2021	VITROLLES	Au conditionnement de sulfurique, avant de lancer le conditionnement, la canalisation de conditionnement cède au niveau de la bride situé sur le muret de la rétention
2021	VITROLLES	Lors d'une opération de chargement de lessive de soude 30,5%, un conducteur SUB a reçu une projection de produit.
2021	VITROLLES	EPANDAGE DE 3000L ACIDE SULFU (environ 22%) dans la rétention : dilution le matin puis transfert oubli de fermeture de vanne, nouvelle dilution l'après-midi vanne de transfert ouverte donc passage du produit dans une cuve pleine et débordement de cette dernière
2021	VITROLLES	EPANDAGE soit de 50l soit de 250l (à déterminer pendant l'analyse d'accident) Vanne ouverte d'un IBC de 1000l d'urée produit non dangereux - épandage constaté le matin par le conducteur au moment du chargement dans son camion. Analyse le mardi 30/11
2022	VITROLLES	Debordement de la cuve de bisulfite malgré les alarmes de niveau haut et très haut
2022	VITROLLES	Douleur au dos suite à la paletissation de bidons en fin de ligne de conditionnement OLMOS
2022	VITROLLES	EPG - RISQUE DE MELANGE INCOMPATIBLE - erreur d'etiquetage pH plus au lieu de pH minus
2022	VITROLLES	Un conducteur XPO est retrouvé au pied de sa cabine en se plaignant d'une douleur à la cheville, un conducteur Brenntag arrivant sur les lieux a appelé les pompiers
2023	VITROLLES	Débordement de la cuve 2 de lessive de soude 30.5 % lors de la dilution
2023	VITROLLES	Dégagement de chlore ligne de conditionnement OLMOS



Mesures de réduction des risques accidentels

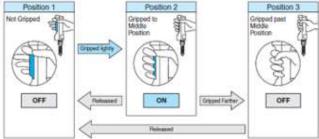
Renforcement de la sécurité des dépotages par la mise en place de :
 Barrière d"Assentiment" ou "Temporisation"



Principe:

Pendant les premières minutes du transfert de produits chimiques

- . L'opérateur presse la poignée d'assentiment dans sa position intermédiaire (2) pour démarrer le transfert
- Si la poignée est relâchée (1) ou trop enfoncée (3) : arrêt immédiat du transfert!
 - Position 1 : l'opérateur perd connaissance ou a quitté son poste
 - Position 3 : l'opérateur se crispe face à une situation stressante





Politique HSE

Santé - Sécurité

- Incarner la culture sécurité du groupe « SAFETY FIRST » et « ZERO ACCIDENT »
- Déployer la démarche AIPSM sur l'ensemble de nos sites
- Augmenter la conscience du risque au niveau opérationnel, en développant l'encadrement de premier niveau
- Développer la compétence des collaborateurs
- Mettre en place des moyens pour améliorer la sécurité des opérations conformément à la Politique de Prévention des Accidents Majeurs
- Préserver la santé des collaborateurs en réduisant le risque aux postes de travail et en particulier le risque chimique

Environnement

- Lutter contre le réchauffement climatique en réduisant notre empreinte CO2
- Maîtriser nos rejets et nos consommations
- · Améliorer la gestion de nos déchets
- Poursuivre notre démarche de certification environnementale ISO 14001

Responsabilité Sociétale

- Etre une entreprise responsable, éthique, engagée, et qui contribue à l'intérêt collectif
- · Garantir la conformité réglementaire
- S'engager pour le bien-être et le développement de nos salariés
- Développer les achats responsables.



Notre système de gestion de la sécurité s'appuie sur 7 principes :

FORMATION: Des collaborateurs formés et sensibilisés

- aux risques des opérations effectuées
- aux équipements et procédures importantes pour la sécurité
- aux opérations d'intervention en cas d'incident/accident.

EVALUATION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS:

- Une analyse systématique des risques pour chaque projet de modification
- Un encouragement aux remontées de situations anormales
- La mise en œuvre de mesures de maîtrise des risques.

MAITRISE DES PROCEDES, MAITRISE D'EXPLOITATION

- Des procédures révisées régulièrement
- Un plan de maintenance préventive piloté par GMAO.

GESTION DES MODIFICATIONS méthodique:

Pour les modifications d'équipements, changement de produits, ou d'organisation.



Notre système de gestion de la sécurité s'appuie sur 7 principes :

ANALYSE SYSTEMATIQUE DES ACCIDENTS ET DES INCIDENTS SERIEUX : Survenant sur un site

Brenntag en France, en Europe et dans le monde. Survenant chez un client de Brenntag lors d'une livraison

UN PLAN D'OPERATION INTERNE:

- Etabli sur chaque site, destiné à définir les moyens internes mis en œuvre en cas d'accident.
- Des exercices réguliers du fonctionnement de ce Plan

PLAN DE CONTROLES ET D'AUDITS



La valeur sécurité passe par une culture sécurité forte (volumétrie annuelle)

- Des VISITES DE SECURITE (Safety-Walk) qui s'attachent à la conformité de nos équipements, stockages et comportements -> 10 visites de sécurité et 180 situations anormales remontées en 2022
- Des VCS (Visites Comportementales de Sécurité) qui visent à s'assurer du respect de nos procédures et du bon comportement de nos collaborateurs (opérateurs, caristes, chauffeurs)
- Dépôt : 25 VCS
- Transport: 11 VCS
- Des causeries et réunions régulières sécurité avec le personnel -> 8 réunions exploitation/transport
- Des vérifications des installations en début et fin de journée
- Des audits QHSE internes et externes (ISO 9001 prévu le 07/12/2023 et audit client PETROINEOS)
- Un plan d'actions sécurité remis à jour chaque année en fonction des actualités réglementaires, normatives ou fonction du retour d'expérience.



La formation

- ❖ Formation aux risques chimiques liés à l'activité de distribution 100% du personnel (exploitation et administratif) formé et recyclé tous les 5 ans
- -> recyclage réalisé le 26 avril 2023 lors du Safety Day pour l'ensemble du personnel
 - * Formation aux EIPS pour les opérateurs et aux procédures critiques (EPI, calage arrimage, solvants inflammables, ...) -> formations réalisées lors de l'intégration du personnel
 - **❖** Formation utilisation de nacelles et/ou de chariots (CACES)
 - -> 100 % des utilisateurs sont à jour en 2023
 - ❖ Formation habilitation électrique -> 1 personne formée habilitation électrique initiale en 2022
 - **❖Formation contrôleur GRV -> 1 personne formée en 2022**
 - **❖Formation Equipier de Seconde Intervention -> 3 personnes formées en 2023**
 - **❖Formation Chef d'Intervention -> 1 personne formée en 2022**
 - **❖Formation Directeur des Opérations Interne -> 3 personne formée en 2022**



Gestion des situations d'urgence : formation et exercices

Formation à la Direction des Opérations Internes (DOI)

- > 3 nouvelles personnes formées et travaillant sur le site
- > Formation continue via 2 exercices par an
- ➤ 1 DOI en permanence pendant l'exploitation

Formation et recyclages des ESI

Astreinte locale mise en place

> 3 personnes formées

Exercices POI (/an)

- ≥ 2 exercices POI
- > 4 entrainements minimum







L'analyse de nos accidents et AUDITS

Accident: 0 Accident - Depuis plus de 570 jours

Situations d'urgence: Cellule de crise non déclenchée en 2022/2023

Audits HSE réalisés en 2022 sur les thèmes suivants :

> Ligne de vie

>PDP des entreprises extérieures

> Audit ADR

1 Inspection DREAL réalisées en 2022

Thème: eau

2 Inspections DREAL réalisées en 2023

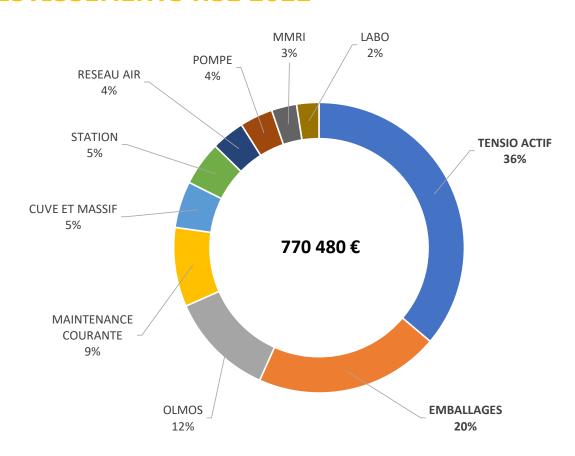
Thème:

- SGS et retour d'expérience
- Fonctionnement de la STEP / réseaux



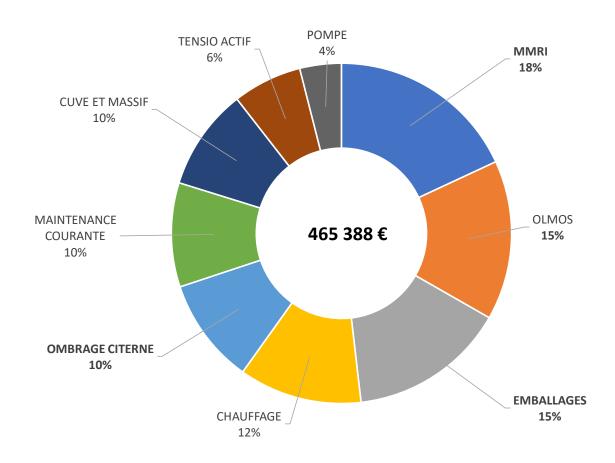
B

NOS INVESTISSEMENTS HSE 2022



B

NOS INVESTISSEMENTS HSE 2023





Merci de votre attention





géosel 🕞

géosel

Situation du site

NOTRE SITUATION GEOGRAPHIQUE

géosel



- 250 hectares
- 8 hectares construits
- à 100 km de Marseille
- dans le Parc naturel régional du Luberon

ROGNAC : stations de pompage **Société exploitante** : GEOSTOCK





Station de pompage de ROGNAC : transport d'hydrocarbures par pipelines :

Classée ICPE Seveso seuil Haut soumise à autorisation au titre des rubriques :

- 4734 liquides inflammables
- 4330 Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution
- 1434 Opérations de chargement / déchargement par camions.

NOTRE RÉSEAU DE PIPELINES ENTRE FOS/LAVERA/ROGNAC ET MANOSQUE





- Usine pétrochimique ou Raffinerie
- Station de pompage
- Ville
- Pipeline Géosel GSM1 (20")
- Pipeline Géosel GSM2 (20")
- Pipeline Géosel GSM3 (12")
- Pipelines Géosel (24" et 18")
- Pipelines eau (20")

LES INSTALLATIONS DE SURFACE STATION DE POMPAGE DE ROGNAC



ı

LES INSTALLATIONS DE SURFACE STATION DE POMPAGE DE ROGNAC





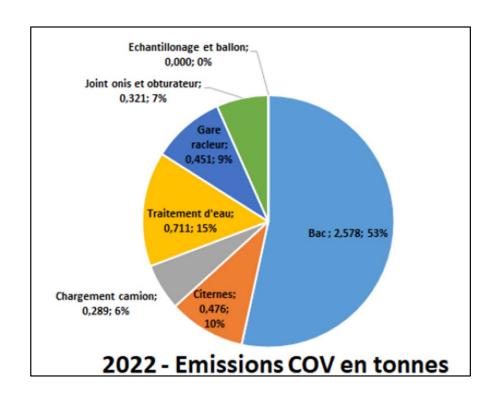
BILAN EMISSIONS DANS L'AIR

Les émissions diffuses non fugitives s'élèvent pour l'année **2022** à :

- **4,83 t** de Composés Organiques Volatils ;
- 26 kg de benzène

Le bac de slops et les citernes représentent à eux seuls 63 % des émissions COV du site.

Ces émissions (qui n'intègrent pas les émissions fugitives) sont inférieures aux seuils de 30 t/an pour les COVNM (Composés Organiques Volatils Non Méthaniques) et de 1 000 kg/an pour le benzène, pour la déclaration des émissions polluantes.



Installation	Flux total de COV (t/an)	Flux de benzène (kg/an)
Bacs	2,56	14
Citerne	0,47	3
TOTAL	3,03	17

BILAN EMISSIONS DANS L'EAU

L'ensemble des eaux collectées sur la station GEOSEL de ROGNAC sont traitées au travers de séparateurs et déshuileurs.

Elles sont ensuite dirigées vers le bassin de collecte de la station.

Au besoin, elles sont évacuées par pipeline dans le réseau saumure de GEOSEL (étangs d'Engrenier et Lavalduc).

ı



BILAN ACCIDENTS / INCIDENTS



En 2022 / 2023 :

- 1 accident du travail sans arrêt (poste aménagé) → Choc aux thorax d'un opérateur extérieur lors de la mise en gare d'un racleur de nettoyage.
- Pas d'incident d'exploitation ni de dépassement de seuil n'est à signaler sur la station GEOSEL de Rognac.
- Pas de torche sur les installations de la station



BILAN REDUCTION DES EMISSIONS

2021 – Peinture en blanc du bac de contaminats pour limiter les émissions de COV

2022 – Installation d'un détecteur d'hydrocarbure dans le déshuileur de la station

→ A venir, mise en place toit flottant à l'intérieur du bac de contaminats.

•



BILAN

REDUCTION DES RISQUES ACCIDENTELS

- Révision Etude de Dangers en 2021
- Passage ICPE en 2022
- Création du POI de la station en 2022.
- Modification défense incendie de la station en 2022 / 2023.
- Emission et traitement de 8 situations dangereuses sur l'année 2023.



BILAN

Bilan SGS 2022 - Indicateurs GEOSEL 2022

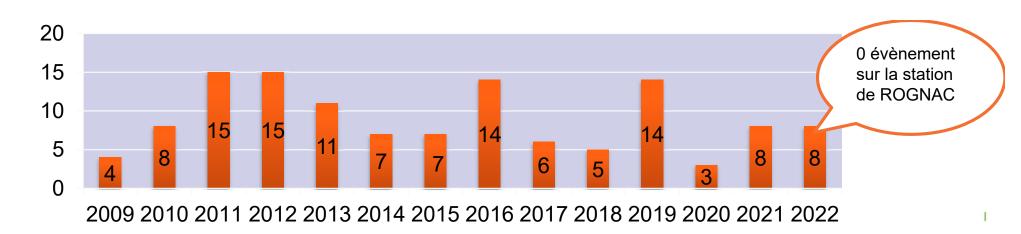
Indicateurs	Résultats 2022
TF1 (personnel GK et EE)	0
TF2 (personnel GK et EE)	10,70
TG (personnel GK et EE)	0
HIPO 1	0
HIPO 2	0
Remontées de situations dangereuses	26
Formations internes HSE GK (par an/personne)	7,21
Formations internes HSE EE (par an/personne)	7,93
Exercices mise en situation chefs de quart	12
Audits (Q)HSE	5/5
Visites HSE	146
Mises au travail	194
Inspections périodiques CSSCT	4
Tournées managériales GEOSTOCK / GEOSEL	4
Exercices Plans de secours (toutes stations, 1 pour ROGNAC)	5

BILAN

Bilan SGS 2022 - Indicateurs GEOSEL 2022

	Nbre de jours sans accident de travail avec arrêt	Date du dernier accident de	TF1	TF2	TG
	de travail avec arret	travail avec arrêt	(=LTIR)	(=TRIR)	
GEOSTOCK Manosque	2 446	20 Avril 2016	0	24,7	0
Prestataires extérieurs	662	09 Mars 2021	0	0	0

> Suivi des évènements HSE (incidents / accidents) pour Géosel (y compris les EE)

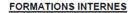


BILANBilan SGS 2022 – EDD et plan d'urgence

Etude de danger	Date dernière révision	Date prochaine révision	Périodicité	Observation
Etude de dangers Rognac	06-2021	2026	1X/5ans	EDD transmise à la DREAL en juin 2021
Plans d'urgences	Date dernière révision	Date prochaine révision	Périodicité	Observation
Création POI Rognac	07-2021	2024	1X/3ans	Diffusion en mars 2022

Entité	Nature de l'exercice	Date	Déclenchement Cellule de crise GK
GEOSEL	POI ROGNAC	26/10/2023	Appel astreinte

THEME DE L'EXERCICE : Feu de nappe retensionnée et incendie camion au poste de chargement de la station.



BILANBilan SGS 2022 – Formation 2022

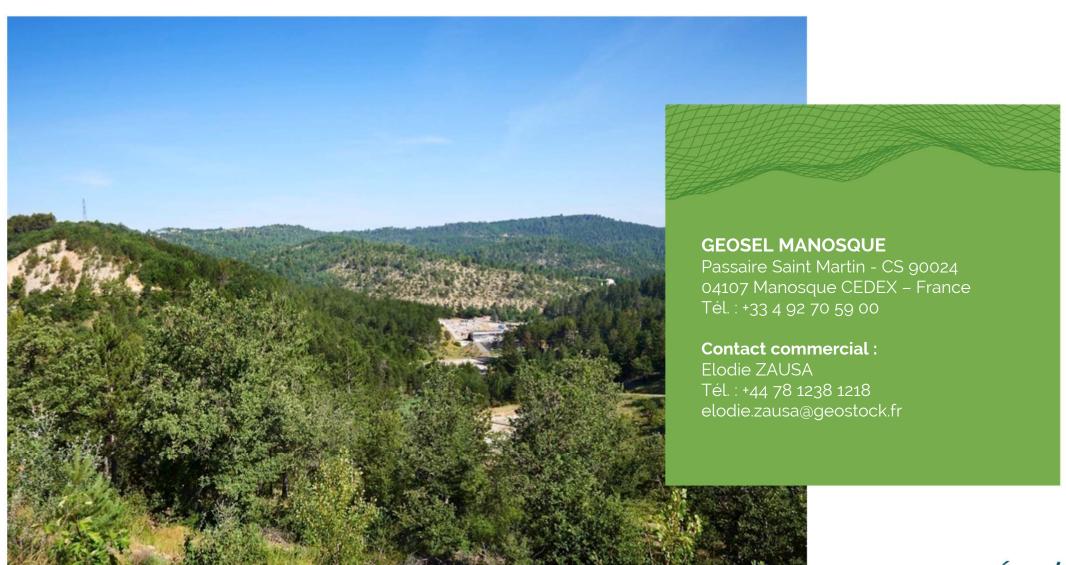
THEME PAR MOIS						
PERIODICITE	5 SESSIONS PAR MOIS					
JANVIER	Déneigement et verglas à GSM correction quizz					
FEVRIER	Les visites HSE et inspections des lieux de travail					
MARS	Bilan 2021/ Obj 2022					
AVRIL	Formation animée par GGL : Transport de matières dangereuses. thème commun tout GK					
MAI	Safety days + Recyclage extincteurs.					
JUIN	Formation obligatoire SM HSE, SGS et SEVESO					
JUILLET	Les conduites à tenir en cas d'urgence					
AOUT	Les conduites à tenir en cas d'urgence					
SEPTEMBRE	GSM : EPI + recyclage : thème commun tout GK					
OCTOBRE	Les appareils de levage et règles de sécurité (orienté pour les visites HSE)					
NOVEMBRE	Malaises et conduite à tenir					
DECEMBRE	Quizz HSE + Hygiène au travail					
Obligatoire	Formation environnement obligatoire dispensée par la coordination HSE					

Année : 2022	DENEIGEMENT ET VERGLAS	Les visites HSE	Bilan 2021 et Objectifs 2022	TMD	Extincteurs	SEVESO	cas	Conduite à tenir en cas d'urgence	Les EPI	Les appareils de levage	Malaise et 1er soins	Quizz 2022	TOTAL
Nbre Participants	56	63	61	46	51	65	52	11	55	53	58	29	600

BILAN

Bilan SGS 2022 - Formation 2022

Nombre	Formations externes 2022
1	Recyclage SST
3	ADR
8	Recyclage HE BS/BE/Manœuvres
1	Recyclage BT-HTA
4	Recyclage habilitation électrique Basse/haute tension
1	Habilitation électrique B0-H0-H0V
4	Base habilitation électrique Basse/haute tension
10	AIPR CONCEPTEUR
11	Recyclage SST
1	Recyclage CACES R489
2	RCD1
7	SD2
14	Oser intervenir
15	ATEX niveau 0
2	Sécurité dans les opérations de réception, stockage, expédition de produits pétroliers
2	Sécurité dans les travaux
3	Transfert de liquide par pipelines





CSS BERRE / ROGNAC / VITROLLES / MARIGNANE LINDE France SA

13 12 2023

Situation du site



Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations 2020 / 2023

Passage du statut SEVESO seuil bas à SEVESO seuil haut en février 2022 (AP du 03/02/2022). Le changement de statut est lié au cumul Seveso haut >1 suite à l'augmentation à 47 tonnes de la quantité d'acétylène et à l'extension des postes de remplissage cadres acétylène pour répondre au besoin d'une nouvelle application en verrerie (Carboflam®).



Situation du site



Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations 2020 / 2023

- Mise en place du Système de Gestion de la Sécurité dans le cadre du passage SEVESO seuil haut.
- Changement du responsable de site en octobre 2022
- Demande en cours stock sulfure d'hydrogène (H2S) : 10 bouteilles de 50 litres (B50) équivalent à une quantité maximale de 335 Kg



Bilan des émissions dans l'air :

- Depuis nos installations :
 Pas d'émission de NOx, de SO2 et de PM.
- L'Art 3.3.7. de l'AP prescrit le seuil maximal de 500 Kg pour les COV du site de Berre pour l'ensemble des installations, les émissions (canalisées, diffuses fugitives et diffuses non fugitives).
- Ces émissions sont de l'acétone pour l'acétonnage des bouteilles et l'acétylène des purges.
- Le DMF n'est pas mis en œuvre pour les opérations de contrôles périodiques. Très stable il ne fait pas l'objet de compléments dans les bouteilles des cadres.





Les émissions en COV sont les suivantes :

- 1. Un exutoire canalisé pour les purges des bouteilles au niveau de l'atelier conditionnement en cas de surremplissage (acétylène + acétone),
- 2. Un exutoire canalisé pour les purges des cadres au niveau de l'atelier conditionnement en cas de surremplissage (acètylène + acétone + DMF),
- 3. Des émissions diffuses d'acétone au niveau du poste d'acétonnage de l'atelier conditionnement,
- 4. Des émissions diffuses d'acétone issues de l'évent de la cuve enterrée d'acétone (négligeable car cuve enterrée non soumise aux variations de températures),
- 5. Des émissions diffuses d'acétone lors des opérations de dépotage de la cuve enterrée d'acétone.

Suite absence d'activité de l'atelier VMP, pas d'émission au niveau de :

- L' exutoire canalisé au niveau de l'atelier VMP pour les vidanges des bouteilles d'acétylène (acétylène + acétone),
- Des émissions diffuses d'acétone au niveau du poste d'acétonnage de l'atelier VMP,



Plan des exutoires sur le site :





Bilan des émissions dans l'air :

Années	Nbre Blles	1 20,7 gr/ Blle purgée acétone+C2H2 (majorant)	Nbre Cadres	2 20,7 gr/ Blle purgée acétone+C2H2 (majorant)	3 0,73 gr/ Blle surremplie acétone	5 Livraison acétone	TOTAL Kg
2019	92 640	60,0 Kg (2 900 Blles)	5 841	34,2 Kg (1650 Blles)	33,8 kg	2,2 kg	129,6
2020	77 407	50,2 Kg (2 423 Blles)	5 393	31,5 Kg (1523 Blles)	28,3 Kg	2,2 kg	112,2
2021	83 907	54,4 Kg (2 627 Blles)	6 213	36,3 Kg (1755 Blles)	30,6 Kg	2,2 kg	123,5
2022	29 046	18,8 Kg (909 Blles)	2 224	13,0 Kg (628 Blles)	10,6 Kg	2,2 kg	44,6
2023 (11 mois)	74 758	48,4 Kg (2340 Blles)	5 042	29,5 Kg (1424 Blles)	27,2 Kg	2,2 Kg	107,3

^{(*):} environ 50% des bouteilles remplies font l'objet d'un acétonnage (ajustement du poids d'acétone dans la bouteille),



Bilan des émissions des torches

Non applicable, pas de torchère sur site.

Bilan des émissions dans l'eau

Pas de rejet d'eau industrielle potentiellement polluée au milieu extérieur.

Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions

- Pas de prélèvement en milieu naturel
- Circuit d'eau recyclée pour le refroidissement d'eau des bouteilles acétylène au remplissage

Linde

Incidents/accidents

- Situation d'urgence : 0
- Accident avec arrêt (personnel LINDE ou sous-traitant) : 0
- Nombre d'incident notable déclaré à la DREAL : 0



Mesures de réduction des risques accidentels

- Mise à jour du POI
- Rencontre avec le SDIS pour mise à jour des plans d'intervention
- Pas de nouveau / modification de process et pas de nouvelle Mesure de Maîtrise des Risques (MMR) sur la période

Bilan du SGS 2020-2023



Formation/ Inspection/ Audit internes SGS

- Organisation formations (renouvellement des formations maniement des extincteurs)
- Inspections DREAL

Visite d'inspection du 09/02/2021 (instruction du DAE, sans écart, 5 observations)

Visite d'inspection du 16/06/2022 (thématique eau, sans écart)

Visite d'inspection du 29/09/2022 (thématique exploitation acétylène, sans écart)

Visite d'inspection du 05/10/2023 (thématique eau, projet mise en demeure sur l'absence d'organe d'isolement pour le confinement des eaux incendies potentiellement polluées de l'extension à l'ouest du site datant de 2011, et sur l'absence d'un point de prélèvement des eaux de pluie)

Audits internes SGS (2022 et 2023)



BACK-UP SLIDES (Consignes présentation CSS)

SOMMAIRE



- Bilan sur la période 2020-2023
 - Situation du site : modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations
 - Bilan des émissions dans l'air et dans l'eau et positionnement par rapport aux critères règlementaires
 - Bilan des émissions des torches (non applicable)
 - > Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions
 - > Incidents / accidents
 - Mesures de réduction des risques
 - Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : bilan à disposition non présenté oralement sauf cas particulier

CONSIGNES A RESPECTER



Chaque exploitant :

- > Aura 20 minutes maximum pour présenter l'ensemble des diapositives
- > Devra respecter l'ordre des points énumérés (voir diapositive 2 « sommaire »)
- > Devra respecter les consignes de l'instruction gouvernementale du 06/11/17 concernant la mise à disposition des informations potentiellement sensibles (voir dispositives 4 à 7).
- > Devra faire un lexique (diapositive 8) de tous les sigles utilisés

CONSIGNES A RESPECTER



Chaque exploitant :

- > Aura 20 minutes maximum pour présenter l'ensemble des diapositives
- > Devra respecter l'ordre des points énumérés (voir diapositive 2 « sommaire »)
- > Devra respecter les consignes de l'instruction gouvernementale du 06/11/17 concernant la mise à disposition des informations potentiellement sensibles (voir dispositives 4 à 7).
- > Devra faire un lexique (diapositive 8) de tous les sigles utilisés

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe I

Exemples d'informations non confidentielles utiles pour l'information du public pouvant être diffusées

- Le nom de la société exploitante
- L'adresse complète du site
 - > l'adresse du site peut être facilement obtenue par diverses sources, cette information est le complément naturel de l'identité de l'entreprise.
- La description générale des activités exercées sur le site.
 - > Cette description doit néanmoins rester générale. La description détaillée des activités sera considérée comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A).
- Le nom générique ou la catégorie de dangers, les principales caractéristiques des substances dangereuses et le régime de classement au titre de chaque rubrique ICPE.
 - ➤ Ces informations sont utiles pour que le public comprenne la nature des risques présentés par le site. En revanche, la liste des substances nommément désignées (47XX) ainsi que les quantités maximales autorisées doivent être considérées comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A). Dans les documents, les substances nommément désignées pourront être identifiées de la manière suivante « 47XX substance nommément désignée ».
- Les consignes de sécurité à l'attention des riverains
 - Le public est directement concerné par ces informations et sur le comportement à adopter en cas d'accident. Ces consignes doivent donc être largement diffusées.

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe I

Exemples d'informations non confidentielles utiles pour l'information du public pouvant être diffusées

- Les cartes, photos ou plans des abords du site
 - Des précautions doivent toutefois être prises :
 - ✓ la zone concernant le site doit être masquée,
 - ✓ les installations industrielles ne doivent pas apparaître sur ces photos.
 - ✓ La carte présentant la zone d'application du PPI
 - ✓ Les cartes d'aléas par type d'effet sous forme agrégée

Les cartes doivent être présentées de manière agrégée afin d'éviter la localisation précise de l'origine du phénomène dangereux. Il n'est par ailleurs pas pertinent d'avoir une publication systématique de ces éléments en ligne. Les cartes par phénomène seront considérées comme une information consultable selon des modalités adaptées et

contrôlées (annexe II-A).

- Pour les établissements Seveso seuil haut, la description des dangers induits par les substances dangereuses présentes sur le site
 - > Cette information est obligatoire au titre de la directive Seveso III. Elle est nécessaire pour la bonne compréhension des risques par le public, et le respect des consignes de sécurité.
- Pour les établissements Seveso seuil haut, la description générale des scénarios d'accidents majeurs
 - Cette information est obligatoire au titre de la directive Seveso III. Elle doit néanmoins rester générale. La description détaillée des scénarios sera considérée comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A).
- Pour les établissements Seveso seuil haut, la description générale des barrières de maîtrise des risques
 - ➤ Cette information est obligatoire au titre de la directive Seveso III. Elle doit néanmoins rester générale et se limiter à une présentation succincte de son fonctionnement sans montrer tout le détail des équipements techniques mis en place. La description détaillée des barrières de maîtrise des risques sera considérée comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A).

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe II A

Exemples d'informations non communicables mais pouvant être consultées selon des modalités adaptées et contrôlées

- L'identité des dirigeants
 - Chaque exploitant de site pourra mettre à disposition du public et notamment des associations de protection de l'environnement et des riverains, un point de contact afin de permettre de favoriser les échanges.
- Les cartes, photos, plans du site
- La nature précise des substances dangereuses manipulées ou stockées sur le site, notamment la liste des rubriques nommément désignées (47xx)
- Les quantités maximales de substances dangereuses susceptibles d'être présentes ou celles effectivement présentes sur le site (pour les rubriques 4xxx)
- Les cartes ou plans des zones d'effet par phénomènes dangereux ou par installation
- La description précise de scénario d'accidents majeurs et des effets associés
- La description précise et technique de barrière de maîtrise des risques
- La description de l'organisation et des moyens internes du site et de la chaîne de secours
- L'organisation des moyens externes de secours

 Dans le cadre des CSS, les informations Annexe II A pourront si nécessaires être évoquées lors des réunions mais ne devront pas figurer sur les supports remis aux participants

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe II B

Exemples d'informations non communicables et non consultables

- La description des dispositifs de surveillance du site (aspect sûreté)
- Toutes les informations dont la communication porterait atteinte à un intérêt protégé pouvant être utilement invoqué conformément aux dispositions du I de l'article L. 124-4 (secret industriel, secret défense ...) et du II de l'article L. 124-5 du code de l'environnement ainsi que de l'article L.517-1 du même code (défense nationale).

LEXIQUE ABREVIATIONS UTILISEES





Merci de votre attention

CSS BERRE / ROGNAC / VITROLLES / MARIGNANE STOGAZ

13 12 2023

SOMMAIRE

STOGAZ

- Bilan sur la période 2020-2023
 - Situation du site : modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations
 - Bilan des émissions dans l'air et dans l'eau et positionnement par rapport aux critères règlementaires
 - Bilan des émissions des torches
 - Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions
 - > Incidents / accidents
 - Mesures de réduction des risques
 - Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : bilan à disposition non présenté oralement sauf cas particulier

CONSIGNES A RESPECTER

- Chaque exploitant :
 - > Aura 20 minutes maximum pour présenter l'ensemble des diapositives
 - > Devra respecter l'ordre des points énumérés (voir diapositive 2 « sommaire »)
 - > Devra respecter les consignes de l'instruction gouvernementale du 06/11/17 concernant la mise à disposition des informations potentiellement sensibles (voir dispositives 4 à 7).
 - > Devra faire un lexique (diapositive 8) de tous les sigles utilisés

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe I

Exemples d'informations non confidentielles utiles pour l'information du public pouvant être diffusées

- Le nom de la société exploitante
- L'adresse complète du site
 - > l'adresse du site peut être facilement obtenue par diverses sources, cette information est le complément naturel de l'identité de l'entreprise.
- La description générale des activités exercées sur le site.
 - > Cette description doit néanmoins rester générale. La description détaillée des activités sera considérée comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A).
- Le nom générique ou la catégorie de dangers, les principales caractéristiques des substances dangereuses et le régime de classement au titre de chaque rubrique ICPE.
 - ➤ Ces informations sont utiles pour que le public comprenne la nature des risques présentés par le site. En revanche, la liste des substances nommément désignées (47XX) ainsi que les quantités maximales autorisées doivent être considérées comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A). Dans les documents, les substances nommément désignées pourront être identifiées de la manière suivante « 47XX substance nommément désignée ».
- Les consignes de sécurité à l'attention des riverains
 - Le public est directement concerné par ces informations et sur le comportement à adopter en cas d'accident. Ces consignes doivent donc être largement diffusées.

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe I

Exemples d'informations non confidentielles utiles pour l'information du public pouvant être diffusées

- Les cartes, photos ou plans des abords du site
 - Des précautions doivent toutefois être prises :
 - √ la zone concernant le site doit être masquée,
 - ✓ les installations industrielles ne doivent pas apparaître sur ces photos.
 - ✓ La carte présentant la zone d'application du PPI
 - ✓ Les cartes d'aléas par type d'effet sous forme agrégée

Les cartes doivent être présentées de manière agrégée afin d'éviter la localisation précise de l'origine du phénomène dangereux. Il n'est par ailleurs pas pertinent d'avoir une publication systématique de ces éléments en ligne.
Les cartes par phénomène seront considérées comme une information consultable selon des modalités adaptées et

Les cartes par phénomène seront considérées comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A).

- Pour les établissements Seveso seuil haut, la description des dangers induits par les substances dangereuses présentes sur le site
 - > Cette information est obligatoire au titre de la directive Seveso III. Elle est nécessaire pour la bonne compréhension des risques par le public, et le respect des consignes de sécurité.
- Pour les établissements Seveso seuil haut, la description générale des scénarios d'accidents majeurs
 - Cette information est obligatoire au titre de la directive Seveso III. Elle doit néanmoins rester générale. La description détaillée des scénarios sera considérée comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A).
- Pour les établissements Seveso seuil haut, la description générale des barrières de maîtrise des risques
 - ➤ Cette information est obligatoire au titre de la directive Seveso III. Elle doit néanmoins rester générale et se limiter à une présentation succincte de son fonctionnement sans montrer tout le détail des équipements techniques mis en place. La description détaillée des barrières de maîtrise des risques sera considérée comme une information consultable selon des modalités adaptées et contrôlées (annexe II-A).

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe II A

Exemples d'informations non communicables mais pouvant être consultées selon des modalités adaptées et contrôlées

- L'identité des dirigeants
 - Chaque exploitant de site pourra mettre à disposition du public et notamment des associations de protection de l'environnement et des riverains, un point de contact afin de permettre de favoriser les échanges.
- Les cartes, photos, plans du site
- La nature précise des substances dangereuses manipulées ou stockées sur le site, notamment la liste des rubriques nommément désignées (47xx)
- Les quantités maximales de substances dangereuses susceptibles d'être présentes ou celles effectivement présentes sur le site (pour les rubriques 4xxx)
- Les cartes ou plans des zones d'effet par phénomènes dangereux ou par installation
- La description précise de scénario d'accidents majeurs et des effets associés
- La description précise et technique de barrière de maîtrise des risques
- La description de l'organisation et des moyens internes du site et de la chaîne de secours
- L'organisation des moyens externes de secours

 Dans le cadre des CSS, les informations Annexe II A pourront si nécessaires être évoquées lors des réunions mais ne devront pas figurer sur les supports remis aux participants

INSTRUCTION GOUVERNEMENTALE Annexe II B

Exemples d'informations non communicables et non consultables

- La description des dispositifs de surveillance du site (aspect sûreté)
- Toutes les informations dont la communication porterait atteinte à un intérêt protégé pouvant être utilement invoqué conformément aux dispositions du I de l'article L. 124-4 (secret industriel, secret défense ...) et du II de l'article L. 124-5 du code de l'environnement ainsi que de l'article L.517-1 du même code (défense nationale).

LEXIQUE ABREVIATIONS UTILISEES

STOGAZ

- CSS: Commission de Suivi de Site
- GMPI : Groupe Moto Pompe Incendie
- GPL : Gaz Pétrole Liquéfié
- APC : Arrêté Préfectoral Complémentaire
- POI : Plan d'Opération Interne
- PPI : Plan Particulier d'Intervention
- EDD : Etude De Danger
- PPRT : Plan de Prévention des Risques Technologiques
- RST : Réservoir Sous Talus
- SST : Santé et Sécurité au Travail
- AT : Accident de Travail
- DG : Détecteur Gaz
- DF : Détecteur Flamme
- AU : Arrêt d'Urgence
- RIA : Robinet Incendie Armé
- CC/DC: Chargement Camion/Déchargement Camion
- IMS : Système de Management Industriel
- SMS : Système de Management de la Sécurité
- GMAO : Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur

Situation du site

STOGAZ

Présentation du site

- Le site de MARIGNANE constitue un maillon de la chaîne d'approvisionnement en Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL : propane et butane commercial) des clients de la zone. Créé en 1962, il s'étend sur environ 11 hectares et se situe au sud de l'étang de Bolmon.
- L'approvisionnement du site est assuré par camions gros porteurs. Le GPL est transporté puis stocké à l'état liquide sous faible pression dans 3 réservoirs cylindriques sous talus de 400 m3 chacun (1 de propane, 2 de butane).
- Il est ensuite réexpédié par camions citernes petits porteurs pour l'activité « Vrac» ou conditionné sous forme de bouteilles de capacité variant de 6 à 35 kg, pour l'activité « Conditionné ».
- Activités assurées actuellement par un effectif global de 30 personnes incluant le personnel d'encadrement.

Situation du site

STOGAZ

Modifications réalisées, envisagées, en cours ou abandonnées sur les installations 2020 / 2023

Réalisées :

- Remplacement portails d'accès secours,
- Requalification décennale des 3 RST,
- Conversion du RST 3 de propane à butane,
- Refonte pomperie GPL avec suppression des tuyauteries 6 pouces (APC du 01/09/2015),
- Remplacement sirène PPI et POI,
- Remplacement couronnes d'arrosage manèges + panoplie des AU arrosage halls,
- Remplacement pompe du GMPI 250,
- Renforcement de la protection cathodique des RST,
- Sécurisation des passages piétons vis-à-vis de la chute de palette,
- Réfection enrobés voirie/cour,
- Remplacement des automates d'exploitation hall et vrac CC/DC,
- Remplacement des compresseurs GPL et des bras de transfert vrac ilot 1,
- > Remplacement de convoyeurs transfert bouteilles halls

En cours :

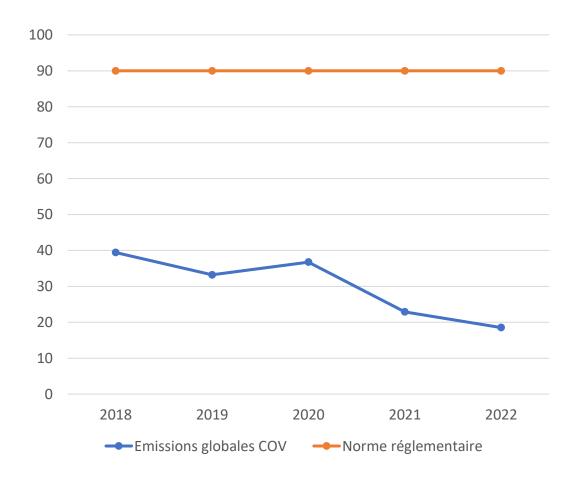
- > Remplacement du système de vidéosurveillance / anti-intrusion
- Envisagées :
 - Remplacement des automates GMPI,
 - Remplacement transformateur HT site,
 - Remplacement des bras de transfert vrac ilot 3,
 - > Ajout de lance monitor fixe en zone pomperie GPL,
 - > Installation de panneaux photovoltaïques
 - > Installation d'un nouveau banc d'épreuve
 - Remplacement de la palettiseuse « Entretien»

STOGAZ

Bilan des émissions dans l'air :

 Emissions globales annuelles de COV fixée à 90T maximum par l'arrêté préfectoral complémentaire du 15 juillet 2008

Positionnement/critères règlementaires



STOGAZ

Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions

- Remplacement de l'ensemble des vannes GPL zone pomperie / RST lors de la requalification des RST,
- Remplacement de pinces d'emplissage manèges,
- Remplacement de vannes gaz manèges,
- Ajout d'un banc de vidange bouteille,
- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques.

STOGAZ

Incidents/accidents

12 évènements SST

Type d'évènement	Description	Date
Accident	Choc à l'arcade sourcilière Premiers soins – Pas d'arrêt – Personnel STOGAZ	03/01/2020
Presqu'accident	Chute d'une bouteille sur le pare-brise d'un chariot élévateur— Bris de glace	03/11/2020
Accident	Choc sur la main avec une massette Premiers soins – Pas d'arrêt – Personnel STOGAZ	20/11/2020
Accident	Coincement de la main entre une bouteille et le convoyeur Premiers soins – AT avec arrêt – Personnel intérimaire	21/05/2021
Accident	Entorse de la cheville droite AT avec arrêt – Personnel intérimaire	15/07/2021
Accident	Coincement de la main entre une bouteille et une pince de préhension AT avec arrêt – Personnel intérimaire	26/07/2021
Presqu'accident	Perte de la roue arrière droite d'un chariot élévateur	07/06/2022
Presqu'accident	Projection d'une pince d'emplissage sous pression à la déconnexion	13/06/2022
Presqu'accident	Choc et déformation du pare-chocs d'un gros porteur vrac	01/01/2023
Presqu'accident	Eclatement d'un élément de batterie d'un chariot élévateur	08/06/2023
Accident	Choc bouteille sur pied gauche Premiers soins - Pas d'arrêt – Personnel intérimaire	18/07/2023
Presqu'accident	Chute d'un arbre en raison d'un vent violent	28/08/2023



Incidents/accidents

8 évènements Sûreté

Type d'évènement	Description	Date
Anomalie	Alarme intrusion dans le local technique – défaut capteur	31/08/2020
Anomalie	Alarme intrusion dans le local technique – défaut capteur	25/09/2020
Intrusion	Intrusion d'une personne sur le site	06/10/2020
Anomalie	Ouverture intempestive du portail principal	08/11/2020
Autre	Installation de gens du voyage sur le parking extérieur	04/04/2021
Dégradation	Dégradation de la clôture du site par un camion conditionné	07/05/2021
Dégradation	Dégradation de la clôture du site par un camion conditionné	09/02/2023
Dégradation	Dégradation de la clôture du site par un camion conditionné	11/08/2023



Incidents/accidents

8 évènements instrumentation

Type d'évènement	Description	Date
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DG	22/07/2020
Anomalie	Dérive d'un DG à -5% de la LIE	04/02/2021
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DG	30/07/2021
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DF	01/11/2021
Anomalie	Défaut Jaugeur de niveau sur RST n°1	28/03/2022
Anomalie	Défaut Transmetteur de température du RST n°1	22/08/2023
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DF	27/08/2023
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DG	28/10/2023



Incidents/accidents

10 autres évènements

Type d'évènement	Description	Date
Anomalie	Dysfonctionnement protection cathodique RST	04/03/2022
Anomalie	Coupure électrique – Mise en défaut alimentation alarme PPI	20/11/2022
Anomalie	Poteau incendie n°1 non fonctionnel	21/12/2022
Anomalie	Fuite sur collecteur incendie	22/12/2022
Anomalie	Perte alimentation électrique sur défaut onduleur	26/01/2023
Accident	Fuite au carrousel d'emplissage des bouteilles – Actionnement d'un AU	07/03/2023
Anomalie	RIA n°2 non fonctionnel	14/06/2023
Anomalie	Sirène PPI Hors Service	02/08/2023
Accident	Fuite au carrousel d'emplissage des bouteilles – Actionnement d'un AU	02/10/2023
Accident	Choc d'un gros porteur sur bras de déchargement	26/10/2023

STOGAZ

Mesures de réduction des risques accidentels

- Refonte de la pomperie :
 - > Tuyauteries en 6" (DN150) des pompes GPL remplacées par les tuyauteries en 4" (DN100).

STOGAZ

SOMMAIRE

Organisation et formation

Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs

Maitrise des procédés, maitrise d'exploitation

Gestion des modifications

Gestion des situations d'urgence

Gestion du retour d'expérience

Contrôle du système de gestion de la sécurité, audits et revue de direction

Bilan des émissions COV

STOGAZ

ORGANISATION ET FORMATION

ORGANISATION

- > Le site présente un effectif de 30 personnes
- Mouvement depuis 2020
 - ✓ Arrivée de 16 personnes
 - 2020:4
 - 2021:3
 - 2022:6
 - 2023:3
 - ✓ Départ de 16 personnes
 - 2020:4
 - 2021:4
 - 2022:6
 - 2023:2

FORMATION

- > 2020 : 100 % des formations réglementaires et obligatoires réalisées
- > 2021 : 100 % des formations réglementaires et obligatoires réalisées
- > 2022 : 95 % des formations réglementaires et obligatoires réalisées

STOGAZ

IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS

- Etude de Dangers / Analyse des risques
 - Notice de réexamen remise en 2020
- Commission de Suivi de Site
 - Dernière CSS le 17/01/2019
- Plan de Prévention des Risques Technologiques
 - PPRT approuvé par arrêté préfectoral du 27/07/2016
- Arrêtés Préfectoraux
 - Pas d'arrêté complémentaire depuis 2015

STOGAZ

MAITRISE DES PROCEDES, MAITRISE D'EXPLOITATION

- Système documentaire
 - Gestion documentaire Groupe sur intranet,
- Contrôle des équipements
 - Les différentes installations et équipements du site font l'objet d'une maintenance préventive au travers de contrôles périodiques, qui permet de s'assurer de leur bon fonctionnement.
 - L'ensemble de ces contrôles est centralisé et suivi dans un système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).

STOGAZ

GESTION DES MODIFICATIONS

- Principales modifications réalisées depuis 2020
 - Remplacement portails d'accès secours,
 - Requalification décennale des 3 RST,
 - Conversion du RST 3 de propane à butane,
 - Refonte pomperie GPL avec suppression des tuyauteries 6 pouces (APC du 01/09/2015),
 - Remplacement sirène PPI et POI,
 - Remplacement couronnes d'arrosage manèges + panoplie des AU arrosage halls,
 - Remplacement pompe du GMPI 250,
 - Renforcement de la protection cathodique des RST,
 - Sécurisation des passages piétons vis-à-vis de la chute de palette,
 - Réfection enrobés voirie/cour,
 - Remplacement des automates d'exploitation hall et vrac CC/DC,
 - Remplacement des compresseurs GPL et des bras de transfert vrac ilot 1,
 - Remplacement de convoyeurs transfert bouteilles halls

STOGAZ

GESTION DES MODIFICATIONS

- Projets de modifications
 - Remplacement du système de vidéosurveillance / anti intrusion (en cours)
 - Remplacement des automates GMPI,
 - Remplacement transformateur HT site,
 - Remplacement des bras de transfert vrac ilot 3,
 - Ajout de lance monitor fixe en zone pomperie GPL,
 - > Installation de panneaux photovoltaïques
 - > Installation d'un nouveau banc d'épreuve
 - Remplacement de la palettiseuse « Entretien»

STOGAZ

GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE

- Plan d'Opération Interne
 - Le POI a été mis à jour en 2022
- Exercice de sécurité mensuel
 - > Au moins un exercice sur un thème sûreté par an
 - > Au moins un exercice sur un thème secours à la personne par an
 - > Au moins un exercice sur un thème environnement par an
 - > Un exercice sur un thème imposé par le département HSE
- Exercice POI
 - > 3 exercices ont été réalisés sur site depuis 2020 :
 - ✓ 23/12/2020 : fuite non enflammée sur le parc bouteilles 35kg pleines
 - √ 28/10/2021 : départ de feu dans local technique + secours à la personne
 - ✓ 20/01/2023 : fuite non enflammée au poste de chargement

STOGAZ

GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE

12 évènements SST

Type d'évènement	Description	Date
Accident	Choc à l'arcade sourcilière Premiers soins – Pas d'arrêt – Personnel STOGAZ	03/01/2020
Presqu'accident	Chute d'une bouteille sur le pare-brise d'un chariot élévateur Bris de glace	03/11/2020
Accident	Choc sur la main avec une massette Premiers soins – Pas d'arrêt – Personnel STOGAZ	20/11/2020
Accident	Coincement de la main entre une bouteille et le convoyeur Premiers soins – AT avec arrêt – Personnel intérimaire	21/05/2021
Accident	Entorse de la cheville droite AT avec arrêt – Personnel intérimaire	15/07/2021
Accident	Coincement de la main entre une bouteille et une pince de préhension AT avec arrêt – Personnel intérimaire	26/07/2021
Presqu'accident	Perte de la roue arrière droite d'un chariot élévateur	07/06/2022
Presqu'accident	Projection d'une pince d'emplissage sous pression à la déconnexion	13/06/2022
Presqu'accident	Choc et déformation du pare-chocs d'un gros porteur vrac	01/01/2023
Presqu'accident	Eclatement d'un élément de batterie d'un chariot élévateur	08/06/2023
Accident	Choc bouteille sur pied gauche Premiers soins - Pas d'arrêt – Personnel intérimaire	18/07/2023
Presqu'accident	Chute d'un arbre en raison d'un vent violent	28/08/2023



GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE

8 évènements Sûreté

Type d'évènement	Description	Date
Anomalie	Alarme intrusion dans le local technique – défaut capteur	31/08/2020
Anomalie	Alarme intrusion dans le local technique – défaut capteur	25/09/2020
Intrusion	Intrusion d'une personne sur le site	06/10/2020
Anomalie	Ouverture intempestive du portail principal	08/11/2020
Autre	Installation de gens du voyage sur le parking extérieur	04/04/2021
Dégradation	Dégradation de la clôture du site par un camion conditionné	07/05/2021
Dégradation	Dégradation de la clôture du site par un camion conditionné	09/02/2023
Dégradation	Dégradation de la clôture du site par un camion conditionné	11/08/2023



GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE

8 évènements instrumentation

Type d'évènement	Description	Date
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DG	22/07/2020
Anomalie	Dérive d'un DG à -5% de la LIE	04/02/2021
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DG	30/07/2021
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DF	01/11/2021
Anomalie	Défaut Jaugeur de niveau sur RST n°1	28/03/2022
Anomalie	Défaut Transmetteur de température du RST n°1	22/08/2023
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DF	27/08/2023
Anomalie	Mise en sécurité du site sur défaut d'un DG	28/10/2023

STOGAZ

GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE

10 autres évènements

Type d'évènement	Description	Date
Anomalie	Dysfonctionnement protection cathodique RST	04/03/2022
Anomalie	Coupure électrique – Mise en défaut alimentation alarme PPI	20/11/2022
Anomalie	Poteau incendie n°1 non fonctionnel	21/12/2022
Anomalie	Fuite sur collecteur incendie	22/12/2022
Anomalie	Perte alimentation électrique sur défaut onduleur	26/01/2023
Accident	Fuite au carrousel d'emplissage des bouteilles – Actionnement d'un AU	07/03/2023
Anomalie	RIA n°2 non fonctionnel	14/06/2023
Anomalie	Sirène PPI Hors Service	02/08/2023
Accident	Fuite au carrousel d'emplissage des bouteilles – Actionnement d'un AU	02/10/2023
Accident	Choc d'un gros porteur sur bras de déchargement	26/10/2023

STOGAZ

CONTRÔLE DU SGS, AUDITS ET REVUE DE DIRECTION

- Audit interne IMS en septembre 2023
- Audit externe SMS réalisé par un prestataire extérieur en octobre/novembre 2020, 2021, 2022 et 2023
 - ➤ L'audit est réalisé sur l'ensemble du périmètre Centres et Dépôts Antargaz et STOGAZ. Les constats généraux sont valables pour l'ensemble des sites, la vérification terrain se faisant par échantillonnage.
 - Appréciation générale suite à l'audit SMS 2022



- Système de management de la sécurité répondant aux exigences de la réglementation
- Compétences techniques et organisationnelles
- Maîtrise des opérations et des installations vrac
- Culture de l'amélioration continue
- Engagement des personnes auditées



- Améliorer la communication entre les services supports et les opérationnels pour la conception et l'utilisation des « outils » et informations spécifiques
- Vigilance sur les plans de prévention sur les dépôts
- Revoir les fiches d'intégration du personnel non permanent
- Les constats sont enregistrés dans le plan d'actions général et le taux d'avancement des actions est présenté trimestriellement à la direction HSSEQ/DI

Bilan du SGS 2020-2023



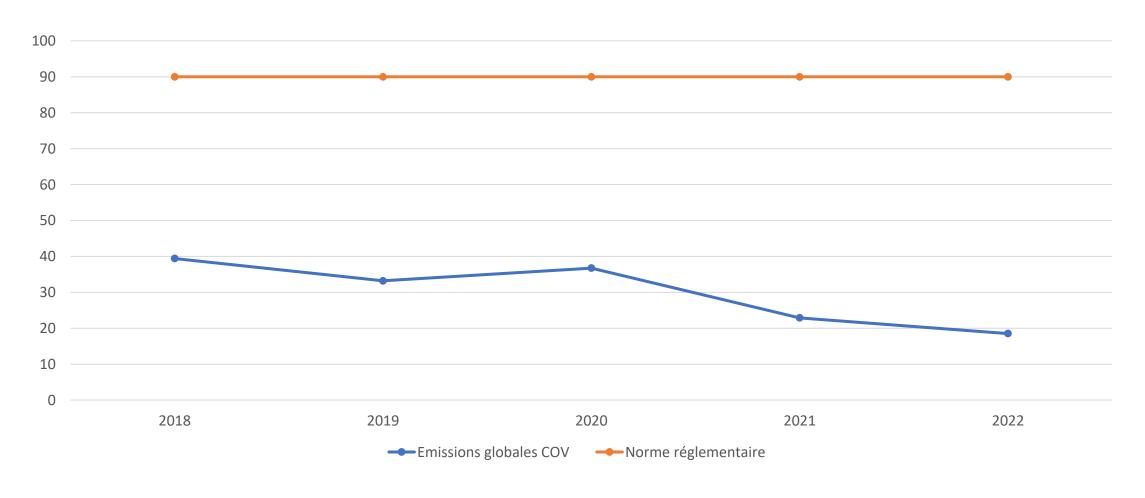
CONTRÔLE DU SGS, AUDITS ET REVUE DE DIRECTION

- Inspection DREAL
 - > 20 février 2020
 - √ SGS
 - Le rapport d'inspection fait état d'une remarque
 - Courrier de réponse envoyé le 12/03/2020.
 - 6 décembre 2021
 - ✓ MMR
 - Le rapport d'inspection du 15/04/2022 fait état de 2 constats susceptibles de suite.
 - Courrier de réponse envoyé le 05/07/2022.
 - > 7 juillet 2022
 - ✓ POI, situations d'urgence et risque foudre
 - Le rapport d'inspection du 13/09/2022 fait état de 3 constats susceptibles de suite.
 - Le rapport d'inspection du 29/09/2022 fait état de 2 constats susceptibles de suite.
 - Courriers de réponse envoyés les 02/11/2022 et 17/01/2023.
 - 13 octobre 2023
 - ✓ COV et MMR
 - Rapport d'inspection non reçu au 28/11/2023

Bilan du SGS 2020-2023

STOGAZ

BILAN DES EMISSIONS COV



STOGAZ

Merci de votre attention



Liberté Égalité Fraternité

Commission de Suivi de Site Pôle de Berre 13 décembre 2023













Ordre du jour

- 1 Quorum
- 2 Nouvel AP Désignation des membres du bureau
- 3 Modification du règlement intérieur
- 4 Approbation du compte rendu de la dernière CSS (17/01/19)
- 5 Présentation des bilans sécurité et événements majeurs de chaque établissement
- 6 Bilan de l'action de la DREAL
- 7 Questions diverses



Liberté Égalité Fraternité

1. Quorum



2. AP du 28 novembre 2023 - Désignation des membres du bureau



3. Modification du règlement intérieur



4. Approbation du compte rendu de la CSS précédente



5. Présentation des bilans environnement-sécurité et événements majeurs de chaque établissement



6. Actions de la DREAL depuis la dernière CSS



2020 - 2021 - 2022 - 2023

- Contrôle des exploitants à plusieurs niveaux :
 - Inspections sur le terrain
 - Programmées (programme pluriannuel de contrôles),
 - Inopinées (inspections, exercices POI/PPI),
 - Circonstanciées (accidents, incidents, plaintes, épisodes de pollution, etc.).
 - Contrôles inopinés sur les rejets
 - Au travers de laboratoires mandatés par la DREAL
 - Sur les émissions atmosphériques, aqueuses et les tours aéroréfrigérantes
 - Inspection sur pièces
 - Plan de défense incendie,
 - Etc.
 - Certains produits de sortie (ex : lettre de conclusion) visibles sur : https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees?page=1



2020 - 2021 - 2022 - 2023

- Autorisation de nouvelles installations
 - Instruction des demandes d'autorisation pour les régimes A, E
 Définition droits et obligations -> arrêté préfectoral (AP)
- Encadrement de l'évolution des sites
 - Modifications substantielles / non substantielles -> APC
 - Prescriptions additionnelles en situation d'urgence -> APMU
- Démarche de réduction constante des risques et des nuisances
 - Réexamen périodique des niveaux d'émissions conformément directive IED
 - Réexamen quinquennal des études de dangers pour les Seveso Seuil Haut
 - Examen d'études des risques sanitaires
 - O Etc.

Certains produits de sortie (ex : lettre de conclusion) visibles sur :

https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees?page=1



2020 - 2021 - 2022 - 2023 : Inspections

Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités) :

En 2020 : 9 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes

- Incidents de débordement du réseau d'égout huileux survenus aux mois d'août 2019 et janvier 2020
- Rejets aqueux tours aéroréfrigérantes
- Cuvettes de rétention zone Parc Nord
- Cuvettes de rétention zone UCB et zone Parc Nord
- Gestion de effluents aqueux de l'unité PVC
- Gestion des effluents aqueux de la zone UCA
- Incidents de torchage
- Retour sur les écarts des visites d'inspection précédentes
- Recollement APC COV : surveillance de l'environnement et gestion des anomalies



Fraternité

Actions de la DREAL

2020 - 2021 - 2022 - 2023 : Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités)

Inspections:

En 2021 : 9 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes

- Réactive suite à l'incident du 02/02/2022 : débordement d'un wagon de DIB
- Réactive suite à l'incident du 10/03/2021 : relâchement butadiène unité EBD
- Réactive suite à l'incident du 22/03/2021 : perte de confinement poudre de PVC

Réactive suite à l'incident du 02/04/2021 : purge butadiène non maîtrisée

- Exploitation des torches du PPB
- Vannes pied de bacs de liquides inflammables → Rapports de l'IIC actant la levée des dispositions des APMD n°2020-321/2/3-MED du 08/01/2021 et Proposition d'APC pour BPO et CPB actant les dispositions alternatives (signature Préfecture en cours)



Fraternité

Actions de la DREAL

2020 - 2021 - 2022 - 2023 : Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités)

Inspections:

En 2021 : 9 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes

- Retour d'expérience de l'incident du 01/06/2021 : mise à l'égout de 920 m³ de PyGas (C5/C7+)
- Rejet des eaux de lavage des TAR et Rétentions de bacs de liquides inflammables
 → Rapport de l'IIC actant la levée des dispositions de l'APMD n°2020-330-MED
 relatif au traitement des effluents chargés en zinc
- Exploitation de la station de traitement biologique



2020 - 2021 – 2022 : Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités)

Inspections:

En 2022 : 17 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes

- Réactive suite à l'incendie du 13/01/2022 sur l'unité HDT → APMU n°2022-18-URG du 13/01/2022
- Gestion des incidents conduisant au rejet d'éthylène sur l'unité PE
- SGS Gestion du retour d'expérience
- Sécheresse
- Réactive suite aux émissions de COV lors du grand arrêt
- Réactive suite à la dépressurisation des sphères d'éthylène T7221A et T7221B → APMU n°2022-92-URG du 25/03/2022
- SGS gestion de la sous-traitance lors du grand arrêt



2020 - 2021 – 2022 : Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités)

Inspections:

En 2022 : 17 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes

- Fluides frigorigènes → APMD n°2022-258-MED du 23/11/2022 portant notamment sur le contrôle d'étanchéité des équipements et la mise en place d'un système permanent de détection de fuite
- Déclaration des rejets aqueux et atmosphériques
- Utilisation des biocides dans le traitement des eaux des TAR
- PMII unité PP
- Ignifugeage des supports de vannes pied de bacs de liquides inflammables



2020 - 2021 – 2022 : Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités)

Inspections:

En 2022 : 17 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes

- Rejets atmosphériques : QAL AST → Proposition d'APMD LBSF et BPO relatifs aux mesures NOx, Pression et Teneur en vapeur d'eau
- Exercice POI sur l'unité des Additifs CPB
- Foudre
- SGS gestion de la sous-traitance sur l'unité Kraton CPB
- Retour d'expérience de l'incendie du Vapocraqueur du 02/08/2022



2020 - 2021 – 2022 : Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités)

Autres actes administratifs:

- APC n°2022-72-PC du 10/06/2022 relatif à la réduction des COV de l'unité EBD de BPO
- APC n°2022-74-PC du 19/09/2022 relatif à la modification d'affectation des bacs T37R74 et T37R80 de l'unité DIB de BPO
- Trois APMED n°2022-277/278/279-MED du 10/11/2022 relatifs aux livrables attendus dans le cadre des APC COV
- Trois APC n°2022-248/249/250-PC du 02/03/2023 relatifs à la réduction de l'occurrence et des conséquences environnementales des torchages



2020 - 2021 – 2022 : Pôle Pétrochimique de Berre (BPO, CPB et LBSF Utilités)

Derniers contrôles inopinés en 2022 :

- Air :
- → 3 contrôles réalisés sur CPB et LBSF en novembre : absence d'écart
- → 3 contrôles reportés en 2023 sur les unités Vapocraqueur et PE de BPO car arrêt des installations
- Fau:
- → 2 contrôles réalisés sur LBSF et BPO : absence d'écart
- TAR:
- → 2 contrôles réalisés sur LBSF : absence d'écart
- → 1 contrôle reporté en 2023 sur l'unité PE de BPO car arrêt des installations



2020 - 2021 – 2022 : LBSF Port de la Pointe

Inspections:

4 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes :

- Cuvettes de rétention
- Efficacité de la torche mobile → **Rapport de l'IIC** actant la levée de 4 dispositions sur 5 de l'article 1 de l'APMD du 30/06/2021 relatif aux bacs de stockage T1602 et T1603. La disposition restante est en cours de réalisation.
- Réservoirs fixes manufacturés de gaz inflammables liquéfiés
- Recollement APC COV définition et à la caractérisation de toutes les sources d'émissions diffuses → Proposition d'APMD relatif à la maintenance curative des émissions diffuses fugitives



2020 - 2021 - 2022 : LBSF Port de la Pointe

Instructions en cours :

 Notice de réexamen quinquennal de l'EDD + mise à jour des rubriques ICPE : proposition d'un projet APC

Derniers contrôles inopinés :

Eau 2022 : absence d'écart

TAR 2022 : absence d'écart



2020 - 2021 – 2022 : CDH à Rognac

Inspections:

2 inspections réalisées portant sur la thématique suivante :

Mise en sécurité des installations dans le cadre de la cessation d'activité

Acte administratif:

Cessation d'activité :

- Rapport de l'IIC du 25/08/2022 actant la caducité de l'arrêté d'autorisation d'exploiter
- APC n° 2020-329-PC du 09/06/2022 portant la levée de l'obligation de constitution de garanties financières



2020 - 2021 - 2022 : LINDE à Berre

Inspections:

3 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes :

- Augmentation de capacité du site avec passage en SEVESO Seuil Haut
- Recollement APC du 03/02/2022
- Risque accidentel lié à l'acétylène

Acte administratif:

DDAE extension de la capacité de stockage d'acétylène :

APC n°2020-303-A du 03/02/2022



2020 - 2021 - 2022 : GEOSEL à Rognac

Inspections:

2 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes :

- Mesures de maîtrise des risques
- Risque accidentel bac de slops

Acte administratif:

Déclaration d'antériorité :

- APC n° 2022-16-ANT/PC du 22/02/2022
- Mise à jour de l'étude de dangers au vu du nouveau périmètre des installations relevant du régime ICPE (instruction en cours)
- Mise à jour du POI



2020 - 2021 - 2022 - 2023 : BUTAGAZ à Rognac

Inspections:

5 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes :

- Retour d'expérience sur les incidents/accidents et réexamen EDD
- Système de gestion de la sécurité : revue de direction
- Foudre et stockages de gaz inflammable liquéfié
- Mesures de maîtrise des risques
- Émissions de COV

Instructions en cours:

Notice de réexamen quinquennal de l'EDD + mise à jour des rubriques ICPE : en cours



2020 - 2021 - 2022 - 2023 : STOGAZ à Marignane

Inspections:

6 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes :

- Système de gestion de la sécurité : maîtrise de l'exploitation et gestion des modifications
- Mesures de maîtrise des risques et suites de précédentes inspection
- Foudre
- POI : gestion des situations d'urgence
- Mesures de maîtrise des risques
- Émissions de COV

Instructions en cours:

 Notice de réexamen quinquennal de l'EDD + mise à jour des rubriques ICPE : en cours



2020 - 2021 - 2022 - 2023 : BRENNTAG à Vitrolles

Inspections:

7 inspections réalisées portant sur les thématiques suivantes :

- Eaux souterraines (suites de l'APC du 18/12/18) et incident de juin 2020 (fuite de javel)
- Foudre et réglementation sur les entrepôts
- Eaux superficielles (réseaux, station de traitement, conformité des rejets)
- Eaux souterraines
- Réglementation sur les entrepôts
- Système de gestion de la sécurité : retour d'expérience sur les incidents/accidents
- Suites de l'inspection « Eaux superficielles » + participation au contrôle inopiné



2020 – 2021 – 2022 – 2023 : BRENNTAG à Vitrolles

Contrôles inopinés:

• Contrôle inopiné sur l'EAU en 2022 : absence d'écart

Instructions en cours:

- Notice de réexamen quinquennal de l'EDD (remise en décembre 2022) + mise à jour des rubriques ICPE
- Modification d'un stockage extérieur (réaménagement de l'ancienne zone solvant)
- Rapport d'interprétation de l'état des milieux (pollution des eaux souterraines, cf. APC du 18/12/18)

Actes administratifs:

• **APMD** n° 2023-191-MED : réglementation entrepôts et eaux souterraines



7. Information du public



Liberté Égalité Fraternité

8. Questions diverses



Liberté Égalité Fraternité

Merci pour votre attention

